



PROJECT MUSE®

---

## Entre le mil et le franc

Piché, Victor, Cordell, Dennis

Published by Presses de l'Université du Québec

Piché, Victor & Cordell, Dennis.

Entre le mil et le franc: Un siècle de migrations circulaires en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso.

Presses de l'Université du Québec, 2015.

Project MUSE., <https://muse.jhu.edu/>.



➔ For additional information about this book  
<https://muse.jhu.edu/book/43842>



## CHAPITRE 3

# LA GENÈSE DES MIGRATIONS DE TRAVAIL DES HOMMES, 1900-1946

LE PRÉSENT CHAPITRE MET EN LUMIÈRE LES RÉACTIONS des Burkinabè face aux différentes politiques coloniales décrites dans le chapitre précédent. Bien que l'État colonial ait imposé les mêmes programmes à travers toute la colonie afin d'encourager la migration de travail, leurs effets varient selon le groupe ethnique ou la région. Certains aspects de la migration burkinabè, comme les destinations internationales, dépendent largement de l'État colonial ou de la géographie. D'autres caractéristiques, dont le profil social des migrants, sont déterminées



par la réponse de chaque société africaine aux demandes coloniales. C'est le cas, comme nous le verrons, des différences entre la mobilité des Mossi et celle des populations des autres régions du pays.

Dans un premier temps, utilisant les données de la première enquête nationale sur les migrations<sup>1</sup>, nous analysons les divers flux migratoires<sup>2</sup>. Durant la première moitié du siècle, on assiste à la reconfiguration de la cartographie changeante de la mobilité interne et internationale. Ainsi, comme le montrent nos données, la migration burkinabè se développe jusqu'à constituer un réseau complexe formé de plusieurs courants migratoires majeurs. En effet, les tableaux analysés ici comprennent sept lieux d'origine et de destination, ce qui produit une matrice de 49 cellules représentant autant de flux migratoires. Pour simplifier la présentation, nous traitons séparément la migration internationale et la migration interne, même si les deux formes de migration sont intimement liées, ce que nous aurons l'occasion de préciser par la suite. Pour chaque forme de migration (internationale et interne), nous abordons la question des motifs ayant conduit les hommes burkinabè à se déplacer et les occupations exercées une fois arrivés à destination, pour ensuite brosser un tableau des caractéristiques sociales des migrants : la durée de leur séjour, leur âge, leur état civil, avec qui ils se sont déplacés et chez qui ils ont logé.

## LA MIGRATION INTERNATIONALE

### Les flux migratoires internationaux

#### *Les trois destinations pour la main-d'œuvre burkinabè*

Durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les hommes burkinabè migrèrent surtout vers des destinations internationales. Entre 1900 et 1931, par exemple, environ 40 % des déplacements masculins se sont effectués à partir de lieux d'origine burkinabè vers des destinations internationales et le pourcentage de migrants qui sont retournés au Burkina est de 30 %, ce qui totalise 70 % de l'ensemble des migrations masculines burkinabè (tableau 3.1). Ce pourcentage atteint 80 % pour la période 1932-1946 (tableau 3.2). La migration internationale est surtout masculine à cette époque. Au cours des trois premières décennies du siècle, pour chaque femme qui quitte en direction du Ghana colonial ou de la

1. Rappelons que la première enquête, réalisée en 1974-1975, fournit les données pour la période 1900-1974 (chapitres 3 et 4 pour les hommes et chapitre 6 pour les femmes). La période 1975-2000 est basée sur la deuxième enquête, réalisée en 2000 (chapitre 5 pour les hommes et chapitre 7 pour les femmes).
2. Bien qu'il ne nous soit pas possible de fournir une évaluation précise du nombre de migrations pour les périodes anciennes, nous rappelons que les données pondérées de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 représentent 56 000 migrations d'hommes burkinabè entre 1900 et 1931 et 220 000 entre 1932 et 1946.

Côte d'Ivoire, on dénombre 25 hommes, et ce, qu'il s'agisse de migrations à partir des zones rurales mossi vers le Ghana colonial ou de la mobilité entre les autres régions rurales et la Côte d'Ivoire ou d'autres destinations internationales. Il en va de même en ce qui concerne la mobilité entre d'autres lieux internationaux, probablement parce que la plupart de ces déplacements sont associés au service militaire. Les destinations internationales varient peu selon le découpage géoethnique, surtout parce qu'elles dépendent de facteurs externes aux sociétés burkinabè. Au Ghana colonial, la proximité géographique et le caractère moins coercitif des lois coloniales britanniques constituent des facteurs déterminants. En Côte d'Ivoire ainsi que pour d'autres destinations, ce sont les intérêts coloniaux français qui exercent un rôle majeur.

**TABLEAU 3.1**

**Flux migratoires masculins, 1900-1931**

ORIGINE	DESTINATION								Total	
	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	%	(N)	
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	0,1	0,4	2,1	0,3	0,4	0,0	1,7	5,0	(64)	
Villes secondaires	0,4	0,1	0,8	0,6	0,3	0,2	1,1	3,5	(87)	
Rurale mossi	4,0	1,5	1,1	1,3	6,1	7,9	11,1	33,0	(188)	
Autre rurale	0,8	1,2	1,0	2,4	2,9	3,5	5,2	17,0	(145)	
Côte d'Ivoire	0,1	0,2	5,3	2,4	0,8	0,1	0,4	9,3	(63)	
Ghana	0,0	0,1	7,1	2,2	0,0	1,0	0,0	10,4	(59)	
Autre internationale	0,6	0,3	9,9	4,0	0,5	0,0	6,5	21,8	(185)	
Total	%	6,0	3,8	27,3	13,2	11,0	12,7	26,0	100	
	(N)	(89)	(82)	(127)	(106)	(78)	(76)	(233)		(791)

Note : Pourcentages pondérés (chiffres non pondérés entre parenthèses).

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.2

## Flux migratoires masculins, 1932-1946

ORIGINE	DESTINATION								Total	
	Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	Villes secondaires	Rurale mossi	Autre rurale	Côte d'Ivoire	Ghana	Autre internationale	%	(N)	
Ouagadougou et Bobo-Dioulasso	0,3	0,4	2,2	0,7	0,6	0,2	1,8	6,2	(286)	
Villes secondaires	0,7	0,0	0,7	0,4	0,2	0,1	0,7	2,8	(254)	
Rurale mossi	3,2	1,1	2,1	0,9	7,2	7,7	7,6	29,8	(646)	
Autre rurale	1,7	0,6	0,5	2,0	5,0	3,0	3,3	16,1	(557)	
Côte d'Ivoire	0,3	0,2	6,3	4,1	0,6	0,0	0,9	12,4	(355)	
Ghana	0,1	0,0	7,0	2,6	0,1	0,4	0,1	10,3	(227)	
Autre internationale	1,0	0,4	7,9	3,3	0,1	0,1	9,6	22,4	(785)	
Total	%	7,3	2,7	26,7	14,0	13,8	11,5	24,0	100	
	(N)	(366)	(265)	(514)	(446)	(415)	(263)	(841)		(3110)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Bien que les destinations des migrants mossi et non mossi soient comparables, le volume de leurs flux migratoires est très différent. En général, les flux des Mossi sont plus importants durant la première période et ils correspondent à près des deux tiers de la totalité des déplacements estimés. Entre 1932 et 1946, cette proportion diminuera jusqu'à 40 %. Ces pourcentages élevés ne sont pas surprenants si on tient compte du fait que les Mossi forment environ la moitié de la population totale. Toutefois, on peut être surpris de constater que la migration des non-Mossi a aussi été considérable ; en fait, elle aurait même surpassé la mobilité des Mossi entre 1932 et 1946. La littérature migratoire laisse souvent supposer que la migration burkinabè est surtout pratiquée par les Mossi, ce qui n'est vraisemblablement pas le cas en ce qui concerne la première moitié du siècle.

### *Les trois sous-systèmes de migration masculine*

Durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, les hommes se déplacent à l'intérieur de trois réseaux distincts et inégaux, reliant le Burkina rural au Ghana colonial, à la Côte d'Ivoire et à d'autres destinations étrangères. Le nœud central de

ces trois réseaux se trouve au Burkina rural, où retournent la plupart des hommes. Dès le début, la migration des hommes burkinabè est de nature circulaire, seul un petit nombre d'entre eux s'installant à l'étranger.

Le réseau le plus stable, c'est-à-dire le plus important durant toute la période, relie les territoires ruraux mossi et d'autres régions rurales au Ghana : environ 11 % des migrations estimées amènent des hommes provenant de ces régions vers la colonie britannique voisine ; on évalue leur retour à un autre 10 % (tableaux 3.1 et 3.2). L'enquête a répertorié très peu de mobilité à l'intérieur du Ghana ou entre le Ghana et la Côte d'Ivoire ou quelque autre destination internationale ; les hommes se déplacent donc très peu avant de retourner chez eux.

Un deuxième réseau relie les zones rurales du Burkina avec la Côte d'Ivoire. Entre 1900 et 1931, un dixième des migrations s'effectuaient dans cette direction ; les retours se chiffraient à environ 8 %. Durant la période suivante, les départs vers la Côte d'Ivoire totalisent 12 % et les retours 10 %. Le nombre d'allers vers la Côte d'Ivoire et de retours vers le Burkina entre 1932 et 1946 est plus ou moins équivalent à celui des déplacements entre le Burkina rural et le Ghana à la même époque. Encore une fois, ce sous-système est relativement fermé ; l'enquête enregistre peu de migrations entre la Côte d'Ivoire et le Ghana ou quelque autre destination internationale.

Le troisième réseau relie le Burkina rural aux « autres » destinations internationales. Le tableau 3.1 démontre de façon très nette qu'il constitue le plus important de tous les réseaux en place entre 1900 et 1931 : le nombre de déplacements entre le Burkina rural et les autres destinations internationales s'élève à 16 % de toutes les migrations enregistrées et le mouvement inverse équivaut à environ 14 %. Ces pourcentages soulèvent un doute sur le portrait généralement accepté de la migration burkinabè, lequel suggère que les courants migratoires vers le Ghana colonial ont été les plus importants. Entre 1932 et 1946 toutefois, ce réseau connaît un déclin, les départs en direction des autres destinations internationales chutant à 11 % du total, tout comme les retours. Bien que ces courants aient aussi tendance à être fermés, il n'en demeure pas moins que ce réseau est plus ouvert que les autres. Durant la première partie du siècle, le nombre de migrations entre les « autres » (tierces) destinations internationales sera assez considérable (7 % de tous les départs) ; de plus, leur nombre augmentera jusqu'à constituer le plus important flux lorsque considéré séparément entre 1932 et 1946 (10 %). Un examen de l'évolution des flux au cours des deux périodes permet une analyse plus fine de la façon dont ils redessinent la géographie de la région.

### *Les premières années : flux migratoires et construction de l'espace colonial*

La plupart des études sur les migrations burkinabè montrent que la migration internationale a extrait un grand nombre d'hommes des régions rurales. L'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 confirme cette conclusion. Durant les trois dernières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, environ 50 % des migrations masculines sont issues des zones rurales et environ 40 % des migrants de sexe masculin y retournent éventuellement.

À l'instar des autres enquêtes, cette dernière souligne la prédominance de la migration mossi au début de l'ère coloniale. Environ le tiers de tous les déplacements s'est effectué à partir de territoires ruraux mossi, et près d'un autre tiers se terminent au même endroit. Le rôle prédominant des Mossi en fait le centre d'intérêt de la plupart des études de la migration burkinabè, ce qui laisse l'impression que les autres sociétés ne sont pas concernées ou qu'elles ne le sont que de façon minime. Cependant, les données de l'enquête nationale de 1974-1975 montrent que les non-Mossi occupent eux aussi une place essentielle au cœur du système migratoire. Environ le tiers des migrations débutent ou prennent fin dans des zones rurales habitées par d'autres peuples que les Mossi.

D'autres observations originales émergent de cette première enquête. À l'instar des recherches antérieures, les résultats confirment que le nombre de migrations vers le Ghana colonial a été plus élevé que les mouvements en direction de la Côte d'Ivoire. Mais cette différence n'est pas très importante. Environ 12 % des déplacements répertoriés par l'enquête se sont faits à partir du Burkina colonial en direction de la colonie britannique, alors que 10 % d'entre eux ont eu pour cible la Côte d'Ivoire. Les raisons pour lesquelles l'enquête rapporte une différence aussi mince ne sont pas immédiatement évidentes. Une explication possible est qu'à cette époque plus de migrants s'installent de façon permanente au Ghana qu'en Côte d'Ivoire, mais il n'existe aucune donnée pour vérifier cette hypothèse.

On peut également émettre l'hypothèse que les hommes ayant migré au Ghana colonial ont quitté plus tôt durant la période de 1900 à 1931, qu'ils étaient plus âgés en 1974-1975 et donc plus susceptibles d'être décédés antérieurement au sondage. Il est impossible, à partir de l'enquête de 1974-1975, de dégager la répartition des migrations durant la période de 1900 à 1931. Cependant, nous pensons que la mobilité en direction du Ghana a été plus marquée durant les années 1920, et ce, pour deux raisons. D'abord parce que le développement des plantations au Ghana colonial, qui a débuté durant les années 1910, s'est accéléré de façon frappante au cours de la décennie suivante, ce qui a provoqué une demande accrue pour des travailleurs étrangers (Rouch, 1956, p. 27-28). La deuxième est que le gouvernement colonial en place au Burkina a instauré, en 1919, des lois sur le travail forcé ayant comme objectif de

contraindre les hommes burkinabè à migrer vers la Côte d'Ivoire. Les conditions de travail et les salaires étant supérieurs au Ghana qu'en Côte d'Ivoire, plusieurs hommes ont plutôt « opté » pour cette destination<sup>3</sup>.

D'autres sources d'origine française appuient cette chronologie de la migration burkinabè en direction du Ghana. Ces sources fournissent même les raisons pour lesquelles le nombre de départs pourrait avoir augmenté. Le départ des hommes burkinabè débute avec la montée de la culture du cacao vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Skinner, 1960, p. 379). Les calendriers agricoles complémentaires pour la production du millet et du sorgho au Burkina et du cacao au Ghana encouragent la mobilité. Jusqu'en 1914, un mode supposé « harmonieux » de migration saisonnière se développe. En fait, en 1909, des autorités du régime colonial du cercle de Ouahigouya incitent même les hommes à aller gagner de l'argent au Ghana colonial pour payer leurs impôts (Marchal, 1980). Au cours des quelques années suivantes toutefois, ces départs prennent des allures de véritable exode aux yeux des Français, amenant les administrateurs à décrier la perte de travailleurs burkinabè (Marchal, 1980 ; Cordell et Gregory, 1982). En 1929, année où Labouret rapporte que les autorités britanniques du Ghana colonial évaluent à 79 399 le nombre de Mossi ayant traversé la rivière Volta, une telle migration est considérée comme une crise (Labouret, 1930, p. 249 ; voir aussi Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 79).

De façon générale, les données quantitatives glanées dans différents rapports décrivent la même tendance. L'émigration connaît une hausse vers la fin des années 1920, passant de quelques milliers de personnes à plusieurs dizaines de milliers. Le nombre de départs grimpe, à l'instar de celui des « réserves », c'est-à-dire les migrants résidant au Ghana (Labouret, 1930, p. 244-245 ; Gregory, 1974b ; Coulibaly, 1978 ; Cordell et Gregory, 1981, 1982 ; Mandé, 1992, p. 4). Vers la fin des années 1920, des sources françaises et britanniques évaluent le nombre de Burkinabè résidant au Ghana colonial entre 100 000 et 200 000. Plusieurs de ces immigrants se dirigent vers les riches régions agricoles du centre et du sud du Ghana, où ils offrent leurs services aux agriculteurs locaux ou cultivent la terre à titre de métayer (Labouret, 1930, p. 246-248). Pour ce qui est de la Côte d'Ivoire, quelque 2 000 à 7 000 hommes sont recrutés annuellement durant les années 1920 pour le travail dans les plantations et sur les chemins de fer. Toutefois, la colonie française ne pourra jamais attirer un nombre suffisant de travailleurs (Labouret, 1930, p. 246).

Quelles conclusions en tirons-nous ? À notre avis, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 a probablement sous-évalué le nombre de migrations vers le Ghana au cours des premières décennies du siècle, car si les départs vers

3. Cela est confirmé par les recherches dans les archives : voir Cordell et Gregory (1981, 1982).



le Ghana avaient été aussi importants que ce que rapportent les sources qualitatives, l'enquête aurait enregistré un écart plus grand que 2 % entre les flux du Burkina vers le Ghana colonial et ceux du Burkina vers la Côte d'Ivoire. Cette différence peut s'expliquer par le fait que les Français sont plus préoccupés par la perte de travailleurs potentiels en direction du Ghana colonial que par les migrations vers la Côte d'Ivoire, et ce, particulièrement après 1916 alors que les besoins en main-d'œuvre foisonnent dans la colonie française voisine.

Une autre caractéristique surprenante de la migration burkinabè entre 1900 et 1931 telle que révélée par l'enquête concerne les départs vers d'autres destinations internationales, qui dépassent en nombre ceux vers le Ghana colonial et la Côte d'Ivoire. Plus de 15 % des déplacements amènent des hommes vers ces destinations. En fait, les départs à partir des territoires ruraux mossi dans ces directions représentent le flux le plus important (11 %) pour les premières trente années du xx<sup>e</sup> siècle. Le déplacement à partir des régions rurales non mossi est aussi important. Les migrations de retour, effectuées à partir d'autres localités internationales vers les zones rurales du Burkina, atteignent 20 % de l'ensemble. Combinés, ces flux concernent 40 % de la totalité des déplacements masculins.

Ce réseau migratoire a sans doute été généré en grande partie par la mobilité liée au service militaire et aux autres types de travaux pour l'État colonial. Ces formes de mobilité sont bien connues. Toutefois, l'important volume de migrations effectuées par les hommes burkinabè entre des points situés à l'extérieur de la colonie au début de l'ère coloniale n'est apparent dans aucune autre source. Son ampleur restera voilée par une tendance à analyser ces migrations en fonction de la tâche à accomplir (comme la construction de chemins de fer ou de routes, ou encore le travail dans des plantations privées) plutôt qu'en fonction de la destination. Dans son article, Ledange (1922, p. 136) rapporte, par exemple, que « la colonie fournit à l'heure actuelle 6 000 travailleurs affectés à la construction du chemin de fer Thiès-Kayes, remplaçables à tous les six mois, ainsi que [...] 2 200 travailleurs manuels affectés au chemin de fer de la Côte d'Ivoire ».

### *La persistance des départs au plus fort de la domination coloniale*

Mises à part quelques exceptions, les flux migratoires effectués entre 1932 et 1946 s'apparentent à ceux du début du siècle (tableau 3.2), les principaux courants reliant toujours le Burkina rural au Ghana colonial, à la Côte d'Ivoire et à d'autres destinations internationales. Les Mossi des régions rurales occupent toujours une place majeure : plus de 22 % de tous les migrants répertoriés lors de l'enquête proviennent des territoires mossi, et plus de 21 % y retourneront. Mais, une fois de plus, les hommes issus des autres régions rurales se déplacent aussi en très grand nombre. La proportion de migrants ayant traversé une frontière internationale s'élève à 11 % et un autre 10 % s'y ajoute pour ce qui est des retours.

Un examen détaillé des flux particuliers révèle à la fois des éléments de changement et de continuité. Les migrations en provenance et en direction du Ghana restent à peu près inchangées. La proportion des hommes mossi issus des régions rurales qui ont quitté pour le territoire britannique et en sont revenus atteint respectivement 8 % et 7 % de tous les déplacements. Les autres Burkinabè d'origine rurale se déplaçant dans la même direction représentent 3 % de toutes les migrations ; il en est de même pour leurs retours. Les données de l'enquête mettent donc en doute les conclusions de Zachariah et Condé (1980) basées sur une enquête de 1960-1961 voulant que le démantèlement du Burkina colonial en 1932 et l'instauration du travail forcé au Ghana colonial cinq ans plus tard provoquent un virage migratoire de la colonie britannique vers la Côte d'Ivoire, faisant de ce pays la plus importante destination internationale. Leurs conclusions coïncident avec celles de Kouamé (1983 et 1990), dont l'analyse repose aussi sur les données du sondage de 1960-1961 – données qui ont été rajustées pour refléter les différences entre le taux de mortalité et le taux de rétention chez les migrants résidant au Ghana colonial et en Côte d'Ivoire. Kouamé en déduit que ce virage migratoire vers la Côte d'Ivoire s'est produit après la Seconde Guerre mondiale (1990, p. 85-87).

Néanmoins, la proportion des déplacements effectués en provenance et en direction de la Côte d'Ivoire a possiblement légèrement augmenté par rapport à l'ensemble des migrations internationales (comparer les tableaux 3.1 et 3.2). Des sources d'origine européenne confirment cette conclusion. Cette mobilité reste toutefois involontaire (Cordell et Gregory, 1981, p. 81-84, tableau 6). Des sources officielles mentionnent néanmoins que la colonie de Côte d'Ivoire ne peut combler ses besoins en main-d'œuvre (Coulibaly, 1986, p. 83-89 ; Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 87-89).

D'un point de vue ethnique et régional, le léger virage migratoire vers la Côte d'Ivoire entre 1932 et 1946 aura des conséquences majeures. Alors que 17 % des migrations mossi effectuées entre 1900 et 1931 concernent la Côte d'Ivoire, ce pourcentage grimpe à 25 % entre 1932 et 1946. Chez les non-Mossi, cette proportion atteint près du double – passant de 17 % à 31 %. Bien qu'il soit significatif chez les deux groupes, le virage migratoire vers la Côte d'Ivoire sera plus important chez les non-Mossi.

Mais alors, si le nombre de migrations vers la Côte d'Ivoire augmente, ne serait-ce que de façon minime, et que les déplacements vers le Ghana ne connaissent aucune diminution, quelle est l'origine de cette hausse ? Les données démontrent clairement que les migrations vers d'autres destinations internationales – la France ou d'autres colonies françaises – ont changé au profit de la Côte d'Ivoire. Une étude détaillée de ces autres courants internationaux (non représentés dans les tableaux) souligne la diversité des destinations ainsi que leur importance pour les objectifs plus larges de la métropole et de la colonie

pour les années 1932 à 1946. La proportion des migrations du Burkina colonial, de la Côte d'Ivoire et du Ghana colonial vers d'autres destinations internationales répertoriées s'élève à environ 15 % de tous les déplacements. Plus de la moitié de cette mobilité concerne des destinations en dehors de l'Afrique, comme la France ou l'Indochine française. La quasi-totalité de l'autre moitié s'effectue vers des destinations africaines, mais situées en dehors de l'Afrique occidentale française ou de l'Algérie, le tout correspondant plus ou moins aux proportions enregistrées pour les années 1900 à 1931. Les autres destinations d'une certaine importance sont le Soudan français, le Mali colonial ou le Sénégal, qui conservent leurs niveaux antérieurs (respectivement 5 % et 2 % de toutes les migrations vers d'autres destinations internationales). Coulibaly (1986, p. 89) confirme le caractère marginal des migrations vers le Soudan français, mentionnant qu'après 1932, la région du Yatenga, qui faisait antérieurement partie du Burkina, doit fournir 5 000 travailleurs mossi à l'Office du Niger établi au Soudan. En fait, elle n'en fournit jamais plus de 900 (voir Echenberg et Filipovich, 1986).

Considérées sous l'angle des sous-systèmes déterminés plus tôt, les migrations entre les territoires mossi et les « autres » destinations internationales chuteront entre 1932 et 1946. Les départs et les retours diminuent jusqu'à atteindre respectivement 8 % de tous les déplacements ; entre 1900 et 1931, les départs et les retours correspondent respectivement à 11 % et 10 %. Bien que moins spectaculaire, une diminution semblable est apparente dans les flux entre les autres zones rurales et les autres destinations internationales. Les chiffres comparés sont de 3 % pour chaque direction entre 1932 et 1946, par rapport à 5 % et 4 %, respectivement, pour les années 1900 à 1931.

Relativement à l'ensemble des migrations mossi, la proportion des déplacements des Mossi vers d'autres destinations internationales diminue en importance, passant du tiers entre 1900 et 1931 au quart entre 1932 et 1946. La proportion de ces déplacements connaît aussi une baisse chez les non-Mossi pour la même période, passant de près du tiers à seulement un cinquième. En comparaison, le nombre de mouvements vers le Ghana colonial reste à peu près inchangé chez les deux groupes. En dépit d'une diminution globale du nombre de migrations vers d'autres destinations internationales, celles-ci demeurent toutefois importantes. Entre 1932 et 1946, les migrations vers d'autres destinations internationales constituent toujours le deuxième plus important flux – tant à partir des territoires ruraux mossi qu'à partir d'autres régions rurales du Burkina (tableaux 3.1 et 3.2).

### — Les motifs et les activités économiques de la migration internationale

Au-delà des aspects quantitatifs donnant une indication des volumes et des flux migratoires présentés dans la section précédente, il est possible, grâce aux entrevues avec les migrants de situer leur migration dans un contexte plus large.

En particulier, comme nous l'avons mentionné dans le premier chapitre, les deux enquêtes utilisées ici permettent d'aborder sept dimensions clés du processus migratoire : 1) les motifs ; 2) les activités économiques à destination ; 3) l'âge à la migration ; 4) la durée de la migration ; 5) l'état matrimonial au moment de la migration ; 6) avec qui les personnes ont migré ; et 7) chez qui elles ont habité à destination. Ce sont ces sept dimensions que nous allons aborder pour les migrations internationales. Nous ferons la même analyse pour les migrations internes dans la prochaine section.

Les réponses aux questions sur les raisons qui amenèrent les hommes à se déplacer et sur ce qu'ils font une fois à destination comportent deux dimensions. La première est de nature macrostructurelle. Les politiques ainsi que l'économie coloniales agissent en interaction avec les sociétés et l'économie burkinabè pour façonner la mobilité. Plusieurs des caractéristiques structurelles de la migration ont été dépeintes dans le chapitre précédent et ressortiront à nouveau de temps à autre dans les pages qui suivent. La deuxième dimension concerne les migrants individuels. Les données des deux enquêtes nous permettent d'explorer la façon dont les hommes burkinabè (ainsi que les femmes, dans les chapitres 6 et 7) perçoivent les pressions et les opportunités de migration et y réagissent au fil des ans. L'étude nous permet également de peindre un portrait collectif des migrants eux-mêmes et de la façon dont ils migrent. Mis à part quelques enquêtes britanniques effectuées à des croisées de traversiers au Ghana colonial en 1918, ainsi qu'une étude à petite échelle entreprise par Rouch (1956) dans les années 1950 et les recherches de Le Moal (1960) effectuées quelques années plus tard, aucune autre source ne nous permet d'explorer à fond les raisons ayant conduit les gens à migrer durant l'époque coloniale.

Ainsi selon nos données, la presque totalité des hommes ayant migré entre 1900 et 1931 ont caractérisé implicitement leurs migrations internationales comme un « séjour » entre deux systèmes économiques. Presque tous se sont décrits comme salariés (voir le tableau 3.3A). Que ces hommes aient migré en tant que travailleurs réquisitionnés pour la Côte d'Ivoire, travailleurs libres pour le Ghana, ou encore à titre d'employés de l'État colonial appelés vers d'autres destinations, ils ont habituellement reçu une forme quelconque de compensation monétaire. Inversement, les migrants voient la migration de retour comme un retrait du travail salarié pour un retour à l'économie familiale. En fait, approximativement 60 % d'entre eux retournent travailler leurs propres terres et environ 40 % s'adonnent au travail familial non rémunéré.

**TABLEAU 3.3A****Motifs, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	MOTIFS								Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation de travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)	
Rural mossi > Côte d'Ivoire	19,8	0,0	0,0	3,9	0,0	74,0	2,3	100	(29)	
Rural mossi > Ghana	97,0	3,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100	(38)	
Rural mossi > Autre international	13,0	0,0	0,2	52,6	0,0	34,2	0,0	100	(58)	
Autre rural > Côte d'Ivoire	31,9	0,0	0,0	0,0	0,0	68,1	0,0	100	(24)	
Autre rural > Ghana	95,9	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	4,1	100	(24)	
Autre rural > Autre international	9,0	0,0	0,0	61,0	0,0	30,0	0,0	100	(45)	
International > Rural mossi + Autre rural	0,1	0,0	0,0	0,0	97,3	0,5	2,1	100	(160)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.3B****Motifs, migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	MOTIFS								Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation de travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)	
Rural mossi > Côte d'Ivoire	26,8	0,8	0,0	3,7	0,0	68,7	0,0	100	(135)	
Rural mossi > Ghana	94,4	0,8	3,2	0,0	0,0	0,0	1,6	100	(139)	
Rural mossi > Autre international	13,1	0,0	0,1	52,2	0,0	33,7	0,9	100	(148)	
Autre rural > Côte d'Ivoire	26,4	0,0	0,8	9,9	0,0	59,2	3,7	100	(155)	
Autre rural > Ghana	90,2	1,3	0,0	2,4	0,0	1,2	4,9	100	(89)	
Autre rural > Autre international	8,2	1,5	0,2	67,7	0,0	11,0	11,4	100	(125)	
International > Rural mossi + Autre rural	0,8	0,4	0,0	0,1	94,7	0,0	4,0	100	(667)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Qu'ils soient originaires des territoires ruraux mossi ou d'autres régions rurales, les hommes qui partent vers des destinations étrangères au cours des premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle rapportent les mêmes motifs de migrer, malgré d'importantes différences sur le plan de l'organisation sociale et politique entre les Mossi, issus de l'une des sociétés les plus centralisées et hiérarchisées d'Afrique, et leurs voisins plus décentralisés. L'origine géoethnique de ces migrants ne fait pas de différence non plus en ce qui a trait aux activités exercées à destination.

Les analyses détaillées qui suivent permettent de diviser les motifs sous-jacents à leur migration en trois catégories associées à la Côte d'Ivoire, au Ghana colonial, et aux « autres<sup>4</sup> » destinations (voir le tableau 3.3A).

### *Le recrutement de travailleurs pour la Côte d'Ivoire*

Trois hommes burkinabè sur quatre qui sont partis en Côte d'Ivoire disent avoir travaillé en tant qu'ouvriers recrutés en échange d'une certaine compensation monétaire. Parmi eux, plusieurs ont travaillé en tant qu'ouvriers contractuels dans les domaines de l'agriculture commerciale et la foresterie alors que d'autres ont travaillé à la construction du chemin de fer entre Abidjan et Bobo-Dioulasso achevé en 1934 (Suret-Canale, 1964, p. 260 ; Mandé, 1992, p. 4).

Bien que la majorité des migrants soient des travailleurs conscrits, une proportion substantielle d'entre eux – environ le cinquième des hommes mossi provenant de régions rurales et le tiers des Burkinabè issus d'autres régions rurales – rapportent être partis dans le but de trouver un travail, ce qui peut vouloir dire qu'ils étaient des travailleurs salariés « libres » (voir le tableau 3.3A). Que ces proportions incluent ou non tous les « travailleurs libres » est difficile à dire. Dans certains cas, par exemple, les hommes qui signent un contrat de travail, théoriquement en toute liberté au sens juridique du terme, y sont fortement incités par les autorités locales – ces autorités étant elles-mêmes soumises à des pressions de la part des représentants gouvernementaux coloniaux. Ainsi, on peut supposer que plusieurs de ces migrants, plus ou moins au courant des aspects techniques, aient perçu ce type de recrutement comme du travail réquisitionné bien que celui-ci ait été techniquement libre de contraintes. Les données de notre enquête sur les employeurs, non présentées dans les tableaux, confirment en quelque sorte ce portrait : parmi les hommes ayant migré du Burkina rural vers la Côte d'Ivoire, quatre sur cinq travaillent pour des Européens, les autres étant au service d'employeurs ivoiriens.

4. Rappelons que par « autres » destinations, nous faisons référence aux destinations internationales autres que la Côte d'Ivoire et le Ghana.

D'autres recherches confirment cette vision de la mobilité burkinabè vers la Côte d'Ivoire. L'analyse de Coulibaly (1986) à partir de documents administratifs généraux de l'époque du Burkina colonial fait état des mêmes motifs et occupations. La compilation ultérieure de Mandé (1992) et son ajustement des données coloniales laissent présumer que ce sont les compagnies privées – situées pour la plupart en Côte d'Ivoire – qui ont bénéficié le plus des travailleurs migrants burkinabè dans les années 1920. À l'instar de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975, une enquête partielle menée en 1960-1961 indique que la plupart des Burkinabè percevaient le travail en Côte d'Ivoire comme un événement hautement indépendant de leur volonté. Avant 1932, plus de 90 % d'entre eux associent leur affectation dans la colonie française voisine au travail forcé ou au service militaire ; moins de 5 % déclarent avoir migré volontairement pour des raisons économiques (Clairin, 1972 ; pour une synthèse de ces résultats, voir Gregory, 1974b, p. 120, tableau IV.1).

Les documents datant de l'époque coloniale dessinent le même portrait. Le rapport politique annuel de 1924 des cercles mossi de Kaya, Koudougou et Ouagadougou rapportent la conscription de plusieurs centaines d'hommes pour la construction du chemin de fer, dont certains auraient œuvré dans la colonie française voisine (Gervais, 1987, p. 111, tableau 7.2). Un ensemble plus complet de rapports de Koudougou pendant les années 1920 fait état du départ d'un nombre croissant d'hommes pour la même raison ; ces sources soulignent également que de plus en plus d'hommes migrent pour aller travailler pour des compagnies forestières et des plantations (pour les références et les chiffres, voir Cordell et Gregory, 1981, p. 81-84, tableau 6 ; Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 79). Plusieurs migrants du cercle de Ouahigouya sont aussi des travailleurs conscrits, bien que leurs occupations et leurs destinations soient quelque peu différentes puisque quelques travailleurs réquisitionnés issus de ce district plus au nord se sont rendus au Mali colonial (Marchal, 1980, p. 147 ; Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 79).

### *La migration de travail volontaire vers le Ghana colonial*

Contrairement à la migration vers la Côte d'Ivoire, la presque totalité des hommes interrogés qui sont allés au Ghana colonial entre 1900 et 1931 déclarent être partis pour « travailler » ou pour un travail salarié (voir les tableaux 3.3A et 3.3B). La plupart rapportent avoir travaillé dans le secteur agricole. Les employeurs du Ghana se distinguent de façon très nette de ceux de la Côte d'Ivoire. Une part beaucoup plus importante de l'activité économique est entre des mains africaines. Plusieurs hommes burkinabè sont même embauchés par des employeurs ghanéens locaux. Labouret (1930) décrit la façon dont ce phénomène s'articule en 1929 :

Dans les parties africaines de la ville [il existe] des secteurs pour les étrangers (Zango) où les hommes du Soudan [ou du Sahel] sont placés sous la surveillance d'une personne issue de leur lieu d'origine. C'est là que les transactions s'effectuent – sans la moindre intervention des autorités britanniques. Les nouveaux arrivants sont rapidement informés des sites de travail potentiels ainsi que du niveau de rémunération et des conditions de travail spécifiques à chaque type d'emploi (p. 245).

Environ 90 % des migrants issus des territoires ruraux mossi travaillent pour des Ghanéens, par rapport à deux tiers environ des hommes issus des autres régions rurales.

D'autres sources, administratives pour la plupart, interprètent les raisons sous-jacentes de la migration vers le Ghana pendant les années 1900-1931 d'une façon fort différente de celle de l'enquête. Le motif qui revient le plus souvent est la fuite. Coulibaly (1986) trace ces diverses dimensions : la fuite de l'impôt par habitant, qui passe de moins de 1 franc dans certaines régions avant 1924 à 12 francs en 1929 ; l'évasion pour échapper au travail prestataire ; et les départs occasionnés par la culture forcée du coton (après 1924) et du kapok (après 1927) dans certaines parties du Burkina. L'étude par Gervais des rapports datant de l'époque coloniale démontre qu'en général les représentants coloniaux attribuent les migrations au Ghana aux politiques coloniales (Gervais, 1990, I, tableau 3). De plus, celui-ci rapporte que le fardeau fiscal plus lourd amène, dans les régions frontalières, des villages entiers à déménager en territoire britannique (Gervais, 1990, I, p. 23-24, II, p. 234-235). La conscription militaire incite également plusieurs jeunes hommes à s'enfuir. À titre d'exemple, Echenberg écrit que près du cinquième des hommes aptes au service militaire ont fui leur domicile du Burkina colonial pour éviter la conscription entre 1923 et 1946. Comme mentionné dans le chapitre précédent, le phénomène est si répandu que les autorités militaires inventent un terme pour le décrire : bons absents (« bons pour le service, mais absents ») (Echenberg, 1991, p. 71, figure 5.12 ; voir aussi Echenberg, 1975, 1980, 1987).

Quelle est l'explication de cet écart évident entre les motifs donnés par les migrants interrogés en 1974-1975 et les récits de fuite rapportés par les documents de l'époque coloniale ? La réponse se trouve dans la nature ambiguë de la migration de travail durant les périodes 1900-1931 et 1932-1946, deux périodes ayant précédé l'abolition du travail réquisitionné et forcé. La migration au Ghana s'effectue souvent en réponse à des besoins économiques, cependant, ces besoins résultent eux-mêmes des charges fiscales imposées par le régime colonial du Burkina, et plus particulièrement de l'impôt par habitant.

Cette ambiguïté est illustrée par des documents réunis par Marchal (1980) et provenant de Ouahigouya pendant les années 1908 à 1940. Des rapports administratifs confirment les motivations économiques rapportées par les



migrants burkinabè de retour au cours de l'enquête ; les gens auraient déclaré être partis travailler dans les plantations de cacao au Ghana colonial dans le but d'accumuler de l'argent pour payer leurs impôts (Marchal, 1980). Mais en même temps, la migration était motivée par le désir d'éviter le travail forcé ou contractuel non volontaire. Comme mentionné précédemment, cette fuite régulière et souvent massive paraît avoir débuté en 1916. Par exemple, la décision en 1918 de réquisitionner 10 000 Mossi pour le travail en Côte d'Ivoire provoque un exode ; et en 1924 et 1926, le commandant estime qu'entre 1 000 et 1 500 Mossi se sont enfuis (Marchal, 1980, p. 106, 115). Des rapports similaires émanant du cercle Mossi très densément peuplé de Koudougou plus au sud démontrent qu'ailleurs aussi la fuite représente un problème pour les autorités coloniales (Cordell et Gregory, 1981, p. 92-94, tableau 8).

Mais si la fuite est une cause importante de migration au Ghana durant les premières décennies de la domination française, elle devient rapidement partie prenante des stratégies de survie des ménages. Avant 1937, l'impôt par habitant, ou son équivalent, n'existe pas au Ghana colonial, une information qui fait rapidement son chemin jusqu'au Burkina. Les salaires y sont aussi meilleurs. En 1928, les travailleurs migrants gagnent 39 francs par mois en Côte d'Ivoire, contre 270 francs au Ghana (Marchal, 1980, p. 130, note 34). La question demeure donc la suivante : la migration au Ghana devrait-elle être perçue comme une fuite ou une réponse à des opportunités économiques ? Mandé va jusqu'à suggérer que les principales raisons de la migration au Ghana sont de nature économique, mais que le puissant lobby des planteurs de la Côte d'Ivoire refuse de reconnaître que le travail réquisitionné et les faibles salaires qu'ils offrent ne peuvent attirer les migrants. Ils dénoncent plutôt les politiques contraignantes de l'administration coloniale (Mandé, 1992, p. 11).

### *Les autres destinations internationales au service de l'État colonial*

Pour ce qui est du troisième réseau, plus de la moitié des hommes qui se rendent dans d'autres destinations internationales entre 1900 et 1931 indiquent la mutation comme motif de migrer (voir le tableau 3.3A). De plus, le tiers des migrations sont liées au travail forcé et une faible proportion au travail salarié volontaire (tableau 3.4A). D'une façon ou d'une autre, la plus grande partie de cette mobilité est associée à l'État colonial.

**TABLEAU 3.4A****Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	STATUT D'EMPLOI				
	Salaire	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	99,8	0,2	0,0	100	(26)
Rural mossi > Ghana	100,0	0,0	0,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	100,0	0,0	0,0	100	(45)
Autre rural > Côte d'Ivoire	99,4	0,6	0,0	100	(21)
Autre rural > Ghana	95,6	4,4	0,0	100	(22)
Autre rural > Autre international	96,9	3,1	0,0	100	(41)
International > Rural mossi + Autre rural	0,6	56,8	42,6	100	(147)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.4B****Statut d'emploi, migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	STATUT D'EMPLOI					
	Salaire	Salaire	Indépendant (à son compte)	Travail familial non rémunéré	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	100,0	0,0	0,0	0,0	100	(129)
Rural mossi > Ghana	93,5	0,0	4,9	1,6	100	(134)
Rural mossi > Autre international	97,9	0,0	2,1	0,0	100	(120)
Autre rural > Côte d'Ivoire	100,0	0,0	0,0	0,0	100	(137)
Autre rural > Ghana	92,6	0,0	6,2	1,2	100	(87)
Autre rural > Autre international	95,9	0,0	2,8	1,3	100	(108)
International > Rural mossi + Autre rural	0,3	0,0	54,1	44,6	100	(619)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Certaines ambiguïtés surgissent lorsqu'on tente de relier ces motifs à une occupation particulière ou à un statut d'emploi. La majorité de ceux ayant rapporté un transfert comme raison de migrer sont probablement des employés

de l'État colonial ou de compagnies privées d'Afrique française situées ailleurs qu'en Côte d'Ivoire. La plupart des déplacements – tant chez les Mossi que chez les non-Mossi – semblent liés à un poste de travailleur manuel ou d'employé de bureau. Nous émettons l'hypothèse que certains des travailleurs manuels font partie des brigades militaires de travail – la deuxième portion dont nous avons parlé – et que dans leurs souvenirs ils confondent travail forcé et travail manuel. Pour ce qui est du statut occupationnel, la catégorie « travailleur salarié » regroupe des activités comportant divers niveaux d'autonomie et de rémunération. Par exemple, comme mentionné plus haut, la plupart des hommes dont le travail rejoint cette catégorie sont soit des travailleurs manuels, soit des employés de bureau. Mais certains autres, surtout ceux partis ailleurs, sont embauchés en tant que domestiques, artisans, marchands de denrées alimentaires ou fermiers (tableau 3.5A).

**TABLEAU 3.5A**

**Occupations, migrations internationales masculines, 1900-1931**

OCCUPATIONS	FLUX						
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural
Profession libérale	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	0,0	0,8
Commerçant	0,0	0,0	0,0	0,5	0,0	0,0	0,0
Employé de bureau	4,3	0,0	36,4	0,0	0,0	52,8	0,9
Journalier	85,1	93,8	47,1	92,8	91,6	35,3	0,5
Employé des services	0,0	3,2	0,1	0,9	0,0	0,3	0,0
Vendeur	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Apprenti (artisanat)	4,0	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	0,0
Autre artisan	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	2,9	0,0
Vendeur alimentation	0,0	0,0	2,3	0,0	0,0	2,9	0,0
Agriculteur	4,0	3,0	2,3	0,0	4,2	2,9	95,2
Berger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Enseignant	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,5
Travailleur domestique	0,0	0,0	9,3	4,9	0,0	2,9	0,0

Étudiant		0,0	0,0	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0
Retraité		0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans emploi		2,4	0,0	0,0	0,0	4,2	0,0	2,1
Total	%	100	100	100	100	100	100	100
	(N)	(27)	(38)	(54)	(24)	(33)	(43)	(160)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

### TABLEAU 3.5B

#### Occupations, migrations internationales masculines, 1932-1946

OCCUPATIONS	FLUX						
	Rural mossi > Côte d'Ivoire	Rural mossi > Ghana	Rural mossi > Autre international	Autre rural > Côte d'Ivoire	Autre rural > Ghana	Autre rural > Autre international	International > Rural mossi + Autre rural
Profession libérale	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	3,3	0,0
Commerçant	0,0	0,8	0,0	0,0	0,1	0,0	0,2
Employé de bureau	3,8	0,0	41,9	8,5	0,0	62,5	1,5
Journalier	92,0	93,5	47,1	78,3	80,8	18,1	0,1
Employé des services	1,7	0,1	0,1	1,7	6,2	1,1	0,0
Vendeur	0,0	2,3	0,1	0,7	2,4	1,1	0,3
Apprenti (artisanat)	0,0	0,0	0,0	0,0	1,2	0,0	0,0
Autre artisan	0,0	0,0	1,8	0,9	0,0	1,1	0,4
Vendeur alimentation	0,0	0,0	2,6	0,0	0,0	3,3	0,0
Agriculteur	0,0	0,8	0,9	0,1	6,9	1,1	94,4
Berger	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier	1,7	0,1	0,1	1,5	0,0	0,0	0,0
Enseignant	0,8	0,0	0,9	1,6	0,0	0,2	0,0
Travailleur domestique	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	2,2	0,0
Étudiant	0,0	2,4	0,0	1,6	0,0	1,3	0,0
Retraité	0,0	0,0	0,9	0,0	0,0	1,1	0,3
Sans emploi	0,0	0,0	0,1	5,1	2,4	3,6	2,8
Total	%	100	100	100	100	100	100
	(N)	(135)	(138)	(139)	(155)	(89)	(124)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

D'autres sources soulignent que tout au long des années 1920, des travailleurs manuels burkinabè ont travaillé à la construction du chemin de fer au Sénégal (Mandé, 1992, p. 4). Des rapports émanant du cercle de Koudougou indiquent qu'en 1919, des travailleurs burkinabè ont été acheminés par voie terrestre vers Bamako à l'ouest, puis par voie ferroviaire pour rejoindre les équipes de construction de la portion Thiès-Kayes de la ligne Dakar-Niger (Cordell et Gregory, 1981, p. 80 et p. 81-84, tableau 6). D'autres migrent en tant que main-d'œuvre forcée d'aller travailler sur des projets de l'Office du Niger au Mali colonial, la troisième « autre destination internationale » de 1900 à 1931 (Echenberg et Filipovich, 1986, p. 540-541).

La presque totalité des migrants vers d'autres destinations internationales travaillent pour des Européens, ce qui n'est pas étonnant puisque la majorité est à l'emploi de l'État, de l'armée ou d'entreprises privées européennes. On peut souligner qu'aucun homme n'a migré dans le but de poursuivre des études (voir le tableau 3.3A), fait non surprenant au début du siècle.

### *Les continuités économiques face aux changements politiques à l'apogée de la domination coloniale*

Au cours des premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, la migration chez les hommes burkinabè s'articule autour de deux sphères économiques – le monde précapitaliste du Burkina rural et le monde capitaliste de la côte ouest-africaine et d'ailleurs. Les Français espèrent que ce système de migration fournira la main-d'œuvre burkinabè à l'économie capitaliste naissante de la Côte d'Ivoire. Mais lorsque libres de choisir leur destination, les migrants burkinabè préfèrent nettement un emploi dans la colonie britannique voisine.

Quant à la sous-période 1932-1946, comme le montre la prochaine section, les destinations choisies par les Burkinabè varient peu. Même la décision politique de démanteler le Burkina colonial en 1932 et l'annexion de sa plus grande partie à la Côte d'Ivoire, une stratégie établie dans le but de fournir de la main-d'œuvre à cette colonie côtière française, ont eu peu de répercussions sur les flux migratoires. Ces mesures n'entraînent pas non plus de changements dans les motifs liés à la migration ni dans le type de travail effectué par les migrants. Les mêmes motifs continuent d'être associés à chacune des trois plus importantes destinations.

### *La diversité des motifs et des occupations en Côte d'Ivoire*

Près des deux tiers des hommes interrogés lors de l'enquête de 1974-1975 continuent de migrer vers la Côte d'Ivoire en tant que travailleurs forcés entre 1932 et 1946 (voir le tableau 3.3B). En tenant compte de la région d'origine, c'est

près du quart des migrants mossi qui continuera à migrer vers la Côte d'Ivoire en raison de réaffectations de travail – ce qui représente une légère augmentation par rapport à la sous-période précédente.

Ce qui est nouveau entre 1932 et 1946, ce sont les transferts de travail des régions rurales non mossi vers la Côte d'Ivoire, qui grimpent de 0 % à 10 % des personnes interrogées. Cette progression est probablement liée au démantèlement de la colonie. Les régions du Burkina colonial situées les plus près de l'ancienne frontière de la Côte d'Ivoire sont habitées par des non-Mossi. Leurs terres seront annexées à la colonie voisine, et il leur sera donc plus facile d'y migrer.

Une nouvelle raison de migrer apparaît en 1933, lorsque les autorités coloniales commencent à mettre en place des colonies agricoles pour les migrants burkinabè autour de Bouaflé, au centre-sud de la Côte d'Ivoire. Des logements pour travailleurs, conçus pour héberger les migrants qui voyagent entre le Burkina et les régions côtières, surgissent peu après. Dans un cas comme dans l'autre, on y a positionné des chefs burkinabè (Cordell et Gregory, 1981, p. 87-88, 1982, p. 218 ; Carnot, 1981). Bien que le nombre de Burkinabè ayant vécu ou cherché refuge dans ces campements demeure restreint, il démontre l'importance accordée aux travailleurs burkinabè par l'État colonial et le lobby des planteurs pour le développement de la Côte d'Ivoire. La proportion de Mossi ayant rapporté comme motif de migrer un emploi salarié volontaire augmente légèrement durant la période entre 1932 et 1946 – passant de 20 % à 27 %. Le phénomène inverse se produit chez les hommes issus des autres régions du Burkina, chutant de 32 % à 26 %.

On observe aussi une continuité du côté des activités des migrants (tableau 3.5B). La plupart des hommes continuent d'agir à titre de travailleurs manuels pour les compagnies forestières ou dans les plantations. Cela dit, la liste des emplois se diversifie, en quelque sorte. Un plus grand nombre de migrants occupent des postes liés à l'administration coloniale, dont ceux d'employés de bureau et d'enseignants. Les auxiliaires africains sont des compléments essentiels aux administrateurs européens, dont le nombre se chiffre à seulement 1 850 à la fin des années 1930 dans la nouvelle Côte d'Ivoire. De plus, ces administrateurs sont concentrés dans cinq centres urbains (Delavignette, 1939, p. 49). Enfin, pour ce qui est des employeurs, environ deux migrants sur trois parmi ceux interrogés travaillent pour des Européens, environ le même nombre qu'entre 1900 et 1931 ; le second groupe le plus important travaille pour des Ivoiriens.

Des sources additionnelles confirment ce portrait de la migration en Côte d'Ivoire entre 1932 et 1946. Par exemple, l'enquête de 1960-1961 va dans le sens des résultats de l'étude de 1974-1975 en rapportant que les migrants attribuent 71 % de leurs déplacements au travail forcé entre 1933 et 1939, et 78 % entre 1940 et 1945 (Clairin, 1972 ; voir Gregory, 1974b, p. 120, tableau VI.1).

La conclusion de Suret-Canale (1964, p. 578-595), voulant que les demandes en travail forcé en Afrique française augmentent sous le régime de Vichy, fait écho aux réponses obtenues dans les deux enquêtes.

Des informations émanant du cercle de Koudougou viennent confirmer ces indices globaux dans un contexte local. Les migrants continuent de travailler à la construction du chemin de fer jusqu'en 1934, alors que la ligne vers Bobo-Dioulasso est achevée. De plus, l'embauche par des intérêts privés en Côte d'Ivoire grimpe de 550 en 1930 à plus de 3 000 hommes en 1939. La majorité des hommes ayant déménagé du cercle vers la Côte d'Ivoire continuent de migrer en tant que travailleurs non volontaires (Cordell et Gregory, 1981, p. 81-84, tableau 6).

### *La migration de travail « libre » maintenue au Ghana*

La migration vers le Ghana entre 1932 et 1946 est aussi caractérisée par la continuité. La presque totalité des hommes burkinabè interrogés – que ce soit dans les territoires ruraux mossi (95 %) ou dans d'autres régions rurales (90 %) – ont déclaré être partis en quête d'un travail salarié (tableau 3.3B). Si l'on se fie aux activités qu'ils ont rapportées (tableau 3.5B), la plupart d'entre eux se sont trouvé un emploi salarié comme ouvriers, bien qu'un faible pourcentage soit devenu agriculteurs, employés des services, vendeurs itinérants ou encore marchands (Gregory, Cordell et Piché, 1989, p. 89). Par ailleurs, presque tous les Mossi se déclarent agriculteurs, alors que les non-Mossi occupent une foule de postes – ce qui leur procure une plus grande autonomie.

Un léger virage dans les motifs de migration mérite qu'on s'y arrête. La migration scolaire apparaît pour la première fois, tant au Ghana colonial qu'en Côte d'Ivoire, durant cette sous-période (tableau 3.3B). La proximité géographique joue probablement un rôle important à cet égard. En effet, les étudiants mossi sont plutôt enclins à aller au Ghana voisin, alors que les étudiants issus d'autres régions du Burkina étudient en Côte d'Ivoire.

Les migrants rapportent avoir travaillé pour la même variété d'employeurs qu'au cours de la période antérieure, mais dans des proportions quelque peu différentes. Alors qu'environ les deux tiers des hommes burkinabè sont embauchés par des Ghanéens entre 1900 et 1931, cette proportion grimpe à plus des quatre cinquièmes entre 1932 et 1946. On observe ainsi une diminution de la proportion de migrants ayant déclaré travailler pour des Européens ; de plus, un faible pourcentage s'affiche comme travailleurs autonomes.

Bien que cela ne se reflète pas dans les motifs énumérés par les migrants de retour en 1974-1975, les rapports coloniaux des années 1932 à 1946 continuent de citer la fuite de l'autorité comme raison de migrer (Asiwaju, 1976, p. 579 ; Coulibaly, 1978, p. 86). Par exemple, dans son analyse de certains documents, Coulibaly (1986) estime :

qu'entre 1935 et 1937, on pouvait compter entre 75 000 et 100 000 [Burkinabè] en Côte d'Or [...] [Ces] mouvements « spontanés » n'ont jamais été évalués, en particulier ceux en direction de la Côte d'Or. Nous pourrions émettre une hypothèse à l'effet que ces mouvements étaient en fait plus importants que ce que leur nombre laisse supposer (p. 104).

Les raisons de s'enfuir mentionnées dans les rapports demeurent les mêmes que celles rapportées pour la période antérieure. L'impôt par habitant continue de grimper dans les années 1930, en dépit de la dépression, ce qui incite plusieurs hommes à partir (Coquery-Vidrovitch, 1976 ; Coulibaly, 1978, 1986). La persistance de la politique de la culture forcée du coton, la réinstauration du travail forcé après 1936, et les besoins accrus en main-d'œuvre sous le régime de Vichy provoquent aussi des fuites. Delavignette estime qu'à elle seule, la culture forcée du coton a provoqué l'exode de 100 000 Mossi vers le Ghana colonial (Delavignette, 1939, p. 71).

Or, malgré la fréquence de ces fuites, la migration reste une entreprise moins ambiguë au cours de la période de 1932 à 1946. Les migrants l'associent nettement au travail salarié, ce qui suppose de partir non pas pour la Côte d'Ivoire, mais pour le Ghana. Bien qu'ils mentionnent la fuite comme raison de départ, les migrants burkinabè interrogés vers la fin des années 1950 déclarent s'être installés au Ghana colonial entre 1925 et 1935 attirés par des salaires plus élevés et de meilleures conditions de travail. Ils rapportent avoir travaillé dans des mines et des ports ainsi que dans des plantations de cacao (Le Moal, 1960, p. 447).

Les avantages économiques d'une migration au Ghana ne sont pas inconnus des administrateurs français. En 1938, le rapport d'un inspecteur du cercle de Ouahigouya souligne ce fait :

Il serait plus que souhaitable de détourner le courant migratoire annuel vers la Côte d'Or pour le rediriger vers le Soudan français ou à tout le moins vers des colonies françaises. Mais nous devons être conscients que cette migration circulaire annuelle fait partie des coutumes [...] Les travailleurs Mossi sont employés par des planteurs indigènes dans la colonie britannique, et [...] l'horaire de travail qu'on leur impose y est moins exigeant que celui imposé sur les sites de travail de la vallée du Niger – correspondant davantage aux conditions de travail habituelles. Bien peu de choses seront faites à propos de cette situation dans un avenir rapproché (cité dans Marchal, 1980, p. 190-191).



Malgré le démantèlement de la colonie, les autorités françaises se sentent toujours bien impuissantes à modifier les mouvements massifs de migrants burkinabè vers la colonie britannique avoisinante et continuent d'exercer un contrôle plus serré de la mobilité vers d'autres destinations.

### *D'« autres » destinations moins importantes et davantage d'emplois de bureau*

Les motifs invoqués pour migrer vers les destinations « autres » varient davantage d'une période à l'autre que ceux invoqués pour migrer vers la Côte d'Ivoire ou le Ghana colonial (tableaux 3.3B et 3.5B). Alors que la majorité des migrants rapportent avoir migré vers une tierce destination du fait d'une réaffectation d'emploi, un grand nombre d'entre eux continuent de migrer en tant que travailleurs forcés. Comme c'est le cas pour la migration au Ghana, on note des distinctions entre les Mossi et les autres Burkinabè. La proportion des non-Mossi qui se rendent dans ces pays chute de 30 % à 11 % entre les deux périodes, alors que le pourcentage de Mossi demeure à peu près le même (un tiers). La persistance des niveaux élevés de mobilité chez les Mossi n'est pas étonnante. Comme entre 1900 à 1931, la plupart de ces hommes joignent probablement les rangs de l'armée, et les Français ont une préférence marquée pour les recrues d'origine mossi (Echenberg, 1991, p. 63).

Les occupations sur ces lieux de destination changent également entre les deux périodes. Les hommes occupent toujours une grande variété d'emplois, mais leur importance relative se modifie. Le travail manuel demeure l'activité la plus importante des Mossi et des non-Mossi, mais son rôle est moins prépondérant. La proportion d'employés de bureau parmi les deux groupes grimpe du quart – passant de 33 % à 42 %. Les Burkinabè issus d'autres régions rurales rapportent un changement similaire, mais plus spectaculaire, la proportion de travailleurs manuels chutant de moitié – de 35 % à 18 %. Plus encore, la proportion de ceux ayant rapporté avoir travaillé comme employés de bureau grimpe de 50 % à 60 %. Un faible pourcentage d'hommes continue de gagner leur vie en travaillant comme artisans, vendeurs ou agriculteurs.

Ce transfert du travail manuel au travail de bureau est difficile à expliquer à partir des données de l'enquête de 1974-1975, mais il est sans nul doute relié à la chute du nombre global de migrations vers ces destinations. D'autres sources viennent combler cette lacune. Les recherches de Coulibaly dans les archives de l'époque coloniale montrent, par exemple, que la construction des chemins de fer du Sénégal et du Mali sera complétée avant la période de 1932-1946, mettant ainsi un terme aux demandes de main-d'œuvre burkinabè pour cette destination. Deuxièmement, bien qu'ils envisagent de recruter des travailleurs burkinabè par milliers, ce n'est que quelques centaines que l'Office du Niger en place au Mali colonial réussit à attirer (Coulibaly, 1986, p. 88-89). Enfin, l'administration coloniale durant ces années comprend un plus grand nombre d'employés africains que dans

les années 1900 à 1931. Combinés, ces trois faits sont responsables, du moins en partie, de l'augmentation du nombre d'employés de bureau et de la diminution des déplacements liés à un travail manuel. Cette conclusion est appuyée par le fait que presque tous les migrants de ces destinations rapportent avoir travaillé pour des Européens, ce qui correspond à l'embauche par l'État colonial.

Pendant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, on observe une grande constance dans les motifs de migration rapportés par les hommes burkinabè. De même, la liste des emplois occupés reste à peu près la même pour la période. Une telle stabilité indique que le démantèlement du Burkina colonial, qui visait à inciter ou à forcer les hommes à se rendre en Côte d'Ivoire, a échoué de façon lamentable. Bien que les réaffectations d'emplois soient devenues un motif de migration plus répandu, et que les nouvelles colonies agricoles aient attiré quelques migrants, ni l'un ni l'autre de ces phénomènes n'a induit le changement souhaité par les autorités françaises.

### — Les caractéristiques sociales des migrants internationaux

Bien que les politiques de l'État colonial aient entraîné la création d'un système de migration de travail et que l'économie coloniale ait façonné le style de vie des migrants sur leurs lieux de destination, il est intéressant d'examiner dans quelle mesure les sociétés burkinabè ont pu exercer un certain contrôle sur le processus migratoire, par exemple sur le choix des personnes devant migrer, leurs accompagnateurs, le moment et la durée de cette migration et enfin l'endroit où ils allaient loger. C'est à partir des informations sur les caractéristiques sociales liées à la migration ainsi que sur les réseaux migratoires que nous pouvons trouver réponse à cette question. Comme nous le verrons, en dépit de la domination coloniale, les sociétés burkinabè ont eu leur mot à dire sur leur avenir. On verra entre autres les différences marquées entre les migrants mossi et non mossi. Il est peu probable que ces différences aient été déterminées par leurs destinations ou leurs occupations, compte tenu du fait qu'ils ont partagé les mêmes destinations et qu'ils ont occupé les mêmes types d'emploi. Nous présumons donc que les distinctions observées entre les migrants mossi et leurs voisins découlent des différences entre leurs sociétés. Cela nous conduit à une hypothèse plus large selon laquelle les différences dans les caractéristiques sociales des migrants burkinabè offrent des indications sur la façon dont les Mossi et les autres sociétés burkinabè tentent d'exercer un certain contrôle sur le système que leur impose l'État colonial.

#### *L'affaire des jeunes*

La migration sera décidément l'affaire des jeunes durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle (tableaux 3.6A et 3.6B). La majorité des hommes ayant rapporté avoir quitté le Burkina pour une destination internationale entre 1900 et 1931

étaient dans la vingtaine. En matière de flux, les migrants vers la Côte d'Ivoire et les autres destinations internationales entre 1900 et 1931 rapportent le même âge lors de leur départ, quelle qu'ait été leur origine, probablement la preuve que leurs déplacements étaient orchestrés par l'État colonial puisque les autorités françaises disposaient de lois et de règlements établissant l'âge d'embauche pour le travail forcé, ainsi que pour la main-d'œuvre contractuelle et pour le service militaire. À titre d'exemple, Echenberg mentionne que la conscription militaire vise principalement les hommes âgés de 19 ou 20 ans. Toutefois, l'âge de ceux qui fuient la conscription varie davantage dans la mesure où les autorités remplaçaient parfois les absents âgés de 20 ans par des frères plus vieux ou plus jeunes (Echenberg, 1987, p. 103). En 1923, le commandant français de Léo décrit ainsi l'effet de ces mesures à son supérieur de Ouagadougou :

Le mouvement concerne principalement ceux âgés de 19 ans à cause du recrutement [pour le service militaire] de ceux âgés entre 14 et 19 ans. L'émigration diminue avec la fin du recrutement. [Mais] lorsque se répandent de fausses rumeurs sur la mobilisation ou autre chose, cela [provoque] une ruée vers la Côte d'Or (ANCI, « Rapport du 22 octobre 1923 », Cote X-6-132, place 1840, cité dans Coulibaly, 1986, p. 109).

Bien que les Mossi et autres migrants issus des régions rurales soient généralement jeunes, des différences substantielles les distinguent sur le plan de l'âge. Les hommes mossi issus des régions rurales, par exemple, sont plus ou moins à la fin de leur vingtaine au moment de leur migration alors que les non-Mossi sont de 4 à 5 ans plus jeunes. Alors que presque tous les répondants non mossi rapportent avoir été âgés de 15 à 29 ans lors de leur départ pour la Côte d'Ivoire et d'autres destinations internationales, seulement les trois quarts des Mossi appartiennent à ce groupe d'âge.

**TABLEAU 3.6A**

**Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	76,5	19,6	3,9	100	(29)
Rural mossi > Ghana	58,0	33,0	9,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	72,0	28,0	0,0	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	85,0	15,0	0,0	100	(24)

Autre rural > Ghana	95,9	4,1	0,0	100	(24)
Autre rural > Autre international	91,8	2,7	5,5	100	(55)
International > Rural mossi + Autre rural	72,0	23,1	4,9	100	(163)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.6B**

### Âge à la migration, migrations internationales masculines, 1932-1946

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	69,2	28,3	2,5	100	(531)
Rural mossi > Ghana	82,7	16,5	0,8	100	(931)
Rural mossi > Autre international	79,0	14,6	6,4	100	(841)
Autre rural > Côte d'Ivoire	84,7	13,8	1,5	100	(551)
Autre rural > Ghana	74,3	25,7	0,0	100	(98)
Autre rural > Autre international	78,7	21,3	0,0	100	(521)
International > Rural mossi + Autre rural	67,6	28,9	3,5	100	(686)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

L'influence de l'ethnicité sur l'âge lors de la migration est plus frappante dans le cas du Ghana colonial, le moins « contrôlé » des réseaux, qui attire à la fois les Mossi les plus âgés et les non-Mossi les plus jeunes. Alors que plus de 95 % des non-Mossi qui se sont rendus au Ghana indiquent l'âge à leur arrivée comme étant de 15 à 29 ans, seulement 60 % des Mossi s'inscrivent dans cette même catégorie. Vu sous un autre angle, le tiers des hommes Mossi ont entre 30 et 44 ans lorsqu'ils arrivent au Ghana, et une mince proportion d'entre eux ont plus de 45 ans.

Nous croyons que cette différence est principalement due aux distinctions entre les Mossi et les autres sociétés burkinabè. Généralement, les hommes Mossi nés dans la première partie du xx<sup>e</sup> siècle ont obtenu le statut d'adulte accompli plus tard que leurs concitoyens burkinabè. Ils se sont mariés plus tard et ont eu accès à la terre et à la propriété à un âge plus avancé (Skinner, 1960, p. 388-389; 1961, p. 55-60). Cela nous aide à comprendre pourquoi les migrants mossi sont globalement plus âgés que les autres Burkinabè. Au-delà de ces considérations, l'importance du nombre de migrants âgés de plus de 45 ans tend à confirmer l'hypothèse voulant que les Mossi aient tenté d'exercer un

plus grand contrôle sur la migration. Il est probable que les hommes mossi les plus âgés aient « supervisé » les plus jeunes, de la même façon que les migrants soninke les plus âgés du Sénégal, du Mali et de la Mauritanie contrôlaient leurs jeunes compatriotes dans des sites d'établissements en France dans les années 1970 et 1980 (Barou, 1971 ; Traoré, 1994 ; Timera, 1991).

Dès 1928, l'administrateur français Arnaud remarque que les autorités britanniques choisissent des chefs mossi pour diriger les migrants au Ghana colonial (cité dans Coulibaly, 1986, p. 93). Ces hommes font partie des migrants les plus âgés et entretiennent des liens avec le territoire mossi. Cette conclusion semble se confirmer dans l'étude de Le Moal au cours des années 1950 sur les Mossi installés en permanence au Ghana durant la période de 1925 à 1935. La plupart d'entre eux restent en contact étroit avec le territoire mossi, s'y rendent à l'occasion, et orchestrent des mariages avec des lignages mossi du Burkina (Le Moal, 1960).

Les migrants qui se rendent dans des destinations internationales autres que la Côte d'Ivoire et le Ghana accusent aussi des différences d'âge. Comme dans le cas des deux autres flux internationaux importants, les Mossi sont plus âgés que les non-Mossi. Mais cette différence est moins marquée : 70 % des migrants mossi ont entre 15 et 29 ans, contre 90 % des non-Mossi. Bien que les non-Mossi aient été généralement plus jeunes, 5 % d'entre eux ont tout de même plus de 45 ans. Aucun migrant mossi d'une autre destination internationale n'est aussi âgé.

La plupart de ces migrations vers des destinations « autres » découlent de réaffectations d'emploi chez les travailleurs burkinabè employés par l'État colonial. Ainsi, la présence d'un plus grand pourcentage de migrants plus âgés n'est pas surprenante ; une fois intégrés au système, les employés africains y restent probablement. Cependant, l'absence de Mossi âgés de plus de 45 ans demeure un mystère. Elle peut en partie s'expliquer par la figuration d'un nombre important de Mossi âgés de 30 à 44 ans. Comme mentionné plus tôt, plusieurs des migrants qui se rendent dans les autres destinations internationales sont des conscrits militaires. De plus, la préférence des Français pour de jeunes recrues mossi et leur tendance à prendre leur retraite après 15 ou 20 ans de service peut partiellement expliquer la structure par âge (voir Echenberg, 1991).

Entre 1932 et 1946, la plupart des hommes qui migrent sont des jeunes, mais les écarts d'âge s'amoinissent (tableau 3.7B). Au moins deux tiers des migrants ont entre 15 et 29 ans, et ce, pour toutes les destinations. Alors que l'enquête de 1974-1975 démontre que l'âge moyen à la migration pendant la première période est de 21 ans (chez les non-Mossi au Ghana) et de 29 ans (chez les Mossi), cet écart rétrécit de moitié entre 1932 et 1946, passant de 24 à 28 ans, respectivement. C'est l'âge moyen de la migration au Ghana qui accuse le

changement le plus marqué, enregistrant à la fois la plus grande hausse (de 21 à 25 ans chez les non-Mossi) et la plus grande diminution (de 29 à 24 ans chez les Mossi). L'écart de 8 ans qui sépare les Mossi et les autres migrants issus des régions rurales au Ghana entre 1900 et 1931 chute à un an entre 1932 et 1946.

**TABLEAU 3.7A****Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						Total	
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus			
						%	(N)	
Rural mossi > Côte d'Ivoire	31,1	58,4	2,3	8,2	0,0	100	(29)	
Rural mossi > Ghana	54,2	39,0	6,1	0,2	0,5	100	(38)	
Rural mossi > Autre international	15,4	35,4	46,6	0,3	2,3	100	(57)	
Autre rural > Côte d'Ivoire	10,2	68,1	9,7	0,5	11,5	100	(24)	
Autre rural > Ghana	0,0	39,2	28,4	24,3	8,1	100	(24)	
Autre rural > Autre international	19,5	38,6	36,2	3,0	2,7	100	(45)	
International > Rural mossi + Autre rural	6,0	11,0	6,0	4,7	72,3	100	(163)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.7B****Durée de séjour à destination, migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION						Total	
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus			
						%	(N)	
Rural mossi > Côte d'Ivoire	26,2	62,4	4,3	4,3	2,8	100	(135)	
Rural mossi > Ghana	38,5	38,4	9,5	7,9	5,7	100	(138)	
Rural mossi > Autre international	25,8	42,8	24,6	2,6	4,2	100	(148)	
Autre rural > Côte d'Ivoire	18,9	64,8	6,9	3,1	6,3	100	(155)	
Autre rural > Ghana	14,6	37,3	14,8	19,6	13,7	100	(89)	
Autre rural > Autre international	16,8	34,9	33,7	10,6	4,0	100	(125)	
International > Rural mossi + Autre rural	5,2	9,6	3,9	4,5	76,8	100	(685)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Au Ghana colonial, les migrants âgés de 45 ans et plus, dont le nombre est appréciable entre 1900 et 1931, disparaissent presque totalement entre 1932 et 1946. Bien que l'on puisse interpréter ce phénomène comme une diminution de l'emprise des aînés mossi sur la migration, la présence continue d'une proportion importante de migrants mossi âgés de 30 à 45 ans a de toute évidence assuré la supervision continue des hommes plus jeunes. Comme dans le cas de la migration vers d'autres destinations internationales, l'écart entre l'âge moyen des Mossi et des autres Burkinabè diminue de un an (26 ans chez les Mossi et 27 ans chez les autres) entre 1932 et 1946. Ce flux attire donc des migrants plus âgés, ce qui suggère qu'il s'agit principalement de réaffectations d'emploi.

En conclusion, l'analyse historique des résultats de l'enquête nationale sur la migration démontre que les hommes qui migrent au-delà des frontières du Burkina colonial au début du xx<sup>e</sup> siècle sont plutôt jeunes, comme le sont ceux qui migrent aujourd'hui. Deux autres conclusions plus originales établissent le profil d'âge des migrants de sexe masculin. Premièrement, un nombre significatif d'hommes se retrouvent dans les groupes plus âgés (30 ans et plus). Selon la destination, certains de ces migrants plus âgés sont probablement à la tête de plus jeunes. D'autres occupent probablement des postes plus ou moins permanents au sein de l'État colonial, ce qui les amène à être réaffectés d'un emploi à un autre. Deuxièmement, il est clair à partir de nos données que les Mossi sont dans l'ensemble plus âgés que les migrants issus d'autres sociétés burkinabè. Par contre, la diminution des écarts entre les Mossi et les autres groupes pour les deux sous périodes analysées laisse supposer que les forces externes aux sociétés ont permis d'homogénéiser davantage les comportements.

### *La migration davantage circulaire chez les Mossi*

Deux nouveaux résultats sur la durée des migrations internationales au début du xx<sup>e</sup> siècle ressortent de l'enquête de 1974-1975 (tableaux 3.7A et 3.7B). Premièrement, les hommes séjournent plus longtemps dans leurs destinations internationales entre 1900 et 1931 que le suggèrent d'autres études. Deuxièmement, la durée de séjour des hommes mossi n'est que le tiers de celle de leur contrepartie burkinabè. En effet, les Mossi des régions rurales qui se rendent au Ghana entre 1900 et 1931 y séjournent en moyenne 1,2 an alors que les non-Mossi y résident durant 3,7 ans. Parmi les migrants s'étant rendus en Côte d'Ivoire, les Mossi y sont restés 1,8 an, alors que les autres y ont vécu pendant 5,4 années.

Ces différences sont importantes et méritent une explication. En plus de la moyenne d'âge plus élevée des migrants mossi et de la présence d'une proportion significative d'hommes âgés de plus de 45 ans, le fait que les Mossi aient séjourné moins longtemps dans leurs destinations étrangères soutient l'hypothèse voulant que les sociétés mossi exercent un plus grand contrôle sur leur

mobilité. Deux facteurs viennent appuyer cette conclusion. D'abord, une grande part de la mobilité à cette époque est saisonnière, et la plus grande proximité des territoires mossi du Ghana colonial explique en partie la plus courte durée des séjours. Mais la proximité n'est qu'une explication partielle. Même si la Côte d'Ivoire est plus éloignée, les Mossi reviennent de ce pays régulièrement, ce qui suggère des liens sociaux plus serrés avec leur milieu d'origine. Tant la proximité que les retours fréquents ont bien sûr facilité la supervision. Le caractère plus centralisé des sociétés mossi et leur plus grande taille a ainsi permis un plus grand contrôle sur la mobilité.

Une analyse plus poussée de la durée des séjours pour chaque destination renforce ces conclusions (tableau 3.7A). Près du tiers des hommes mossi séjournent moins de douze mois en Côte d'Ivoire ; 90 % reviennent chez eux après moins de 2 ans. En comparaison, seulement 10 % des non-Mossi y demeurent moins d'un an, près de 70 % y séjournent plus de 2 ans et 10 % y vivent durant une dizaine d'années ou plus. C'est au Ghana, où la migration subit le moins de contraintes coloniales de la part des autorités françaises, que les Mossi migrent le moins longtemps : plus de la moitié retournent chez eux avant un an. Les autres Burkinabè y séjournent plus longtemps. Environ 25 % d'entre eux s'installent pour 3 ou 4 ans, un autre 25 % entre 5 et 9 ans, et plus de 8 % y habitent plus de 10 ans. Contrairement à la Côte d'Ivoire et au Ghana, les Mossi et les autres Burkinabè qui migrent vers d'autres destinations étrangères s'installent pour des durées similaires (2,9 et 2,7 années, respectivement). Cette homogénéité s'explique peut-être par le fait que l'État colonial, comme nous le suggérons antérieurement, est en grande partie maître d'œuvre des mouvements migratoires vers ces endroits.

Pendant la période de 1932 à 1946, les durées de séjour se rapprochent, bien qu'un écart entre les Mossi et leurs compatriotes persiste (tableau 3.7B). Les Mossi des régions rurales, par exemple, séjournent plus longtemps au Ghana et en Côte d'Ivoire qu'entre 1900 et 1931. Ce sont les migrants mossi installés au Ghana qui montrent le changement le plus spectaculaire, la durée moyenne de leurs séjours ayant presque doublé, de 1,2 à 2,3 ans. Le séjour moyen des Mossi des régions rurales en Côte d'Ivoire augmenta aussi de façon appréciable, passant de 1,8 à 2,3 ans. Pour les hommes non mossi, on note peu de changements dans les durées de séjour.

Il importe de ne pas surévaluer ce rétrécissement dans les écarts. Les Mossi continuent à revenir plus rapidement de l'étranger. L'écart le plus important demeure encore dans les durées de séjour au Ghana, où les Mossi s'installent pour moins de la moitié du temps passé par les autres. Les durées de séjour des Mossi et des non-Mossi en Côte d'Ivoire se ressemblent davantage. Le fait que la durée moyenne du séjour des migrants mossi au Ghana soit différente de celle passée en Côte d'Ivoire démontre aussi que l'appartenance ethnique ne constitue pas la seule variable importante. Les politiques coloniales françaises



en matière de main-d'œuvre ont eu une influence majeure sur le temps passé par les migrants en Côte d'Ivoire – sans égard à leur origine ethnique. Une analyse détaillée des durées de séjour dans chaque destination, pour la deuxième sous période, souligne ces tendances vers une plus grande homogénéité tout en montrant une persistance des différences.

La plupart des Mossi et autres Burkinabè restent au Ghana colonial de 1 à 2 ans ; et pourtant, la proportion de Mossi ayant séjourné moins d'un an représente le double de celle des non-Mossi. En Côte d'Ivoire, les séjours d'une durée de 1 à 2 ans deviennent aussi la norme même si, encore une fois, les Mossi repartent plus tôt. Dans le cas des autres destinations internationales, les résultats de l'enquête de 1974-1975 sont plus flous. La durée de séjour la plus fréquente, par exemple, est pour tous de 1 à 2 ans. Mais l'écart entre les Mossi et les autres Burkinabè augmente. Entre 1932 et 1946, les migrants mossi des régions rurales séjournent à l'extérieur autant qu'entre 1900 et 1931 : 2,9 ans contre 2,6 ans entre 1932 et 1946. Toutefois, les hommes issus des autres régions rurales séjournent plus longtemps (3,4 contre 2,7 ans, respectivement).

Les sources externes à nos données, tout en omettant de faire mention de certaines de nos conclusions, en confirment un certain nombre. Par exemple, des rapports administratifs datant de 1900 à 1931 font peu état de distinctions basées sur l'origine ethnique. On y note que la mobilité vers le Ghana colonial est en grande partie saisonnière, et que les hommes quittent le Sahel durant la saison sèche pour aller travailler au sud dans les plantations de cacao dont le calendrier agricole est complémentaire. Des sources additionnelles rapportent également que les hommes résident plus longtemps en Côte d'Ivoire et dans d'autres destinations internationales, ce qui n'est pas étonnant puisque ces migrants s'y rendent souvent à titre de travailleurs contractuels, de travailleurs réquisitionnés, ou en tant que personnel militaire pour une durée de service réglementée par les administrateurs. D'autres sources encore permettent une analyse plus détaillée des changements s'étant produits au cours des périodes couvertes par l'enquête de 1974-1975. La durée des séjours, par exemple, augmente dans les années 1920 à cause de l'explosion des demandes en main-d'œuvre au Ghana, des besoins grandissants en main-d'œuvre contractuelle et réquisitionnée en Côte d'Ivoire et de l'expansion de l'armée coloniale.

Les sources de type documentaire révèlent peu de choses sur la durée des séjours pour la période entre 1932 et 1946, bien qu'elles soulignent le caractère saisonnier de la mobilité. Les administrateurs français se plaignent parfois du grand nombre de personnes qui partent pour le Ghana colonial, mais se consolent souvent en se disant que ces séjours sont temporaires (Marchal, 1980, p. 190-191 ; Cordell et Gregory, 1981, p. 92-94, tableau 8). Beaucoup plus tard, durant les années 1950, les informateurs mossi de Skinner continuent de croire que la migration reste saisonnière, et que les hommes reviennent chez eux au cours

des cinq premiers mois, bien que ces données suggèrent également que plusieurs d'entre eux restent à l'étranger bien plus longtemps – entre 2 et 3 ans (Skinner, 1960, p. 381). Cependant, l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 remet en question la perception commune voulant que la migration ait été avant tout saisonnière. Plusieurs hommes séjournent à leurs destinations durant de nombreuses années ; des recherches plus anciennes effectuées par Gregory (1974b, p. 150) confirment cette vision.

En conclusion, nos données suggèrent que les hommes mossi ne résident pas aussi longtemps que les non-Mossi dans les destinations internationales. Même si le temps passé à l'étranger demeure sensiblement le même durant la première moitié du siècle, d'importantes distinctions subsistent. La migration mossi est plus intense, ce qui pourrait signifier que ces migrants reviennent chez eux plus souvent. Cette observation vient appuyer l'hypothèse d'un contrôle plus serré des Mossi sur leur mobilité. Les chefs mossi, de même que les aînés des autres sociétés burkinabè, pourraient s'être servis des arrangements de mariage pour exercer leur pouvoir. Exprimé en termes démographiques, le mariage pourrait avoir été un déterminant proche de la migration.

### *Les migrants toujours célibataires*

Si la migration chez les hommes burkinabè est l'affaire des jeunes, elle est également une entreprise de célibataires (tableaux 3.8A et 3.8B). Les migrants mossi des régions rurales qui partent au Ghana constituent le groupe le moins susceptible d'être marié entre 1900 et 1931, environ quatre hommes sur cinq étant célibataires (tableau 3.8A). Même chez les non-Mossi qui partent au Ghana colonial ou en Côte d'Ivoire, seulement le tiers du groupe le plus susceptible d'être marié a une épouse. En fait, un pourcentage plus faible de l'ensemble des migrants mossi est marié par rapport aux autres Burkinabè.

**TABLEAU 3.8A**

### **Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	23,5	76,5	0,0	100	(29)
Rural mossi > Ghana	15,0	85,0	0,0	100	(38)
Rural mossi > Autre international	19,4	80,6	0,0	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	29,2	65,9	4,9	100	(24)

Autre rural > Ghana	32,4	67,6	0,0	100	(24)
Autre rural > Autre international	22,1	75,2	2,7	100	(24)
International > Rural mossi + Autre rural	30,4	69,6	0,0	100	(158)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.8B**

### Statut matrimonial, migrations internationales masculines, 1932-1946

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	24,9	75,1	0,0	100	(135)
Rural mossi > Ghana	10,0	90,0	0,0	100	(139)
Rural mossi > Autre international	27,6	72,4	0,0	100	(148)
Autre rural > Côte d'Ivoire	40,4	58,1	1,5	100	(155)
Autre rural > Ghana	29,3	70,7	0,0	100	(89)
Autre rural > Autre international	43,5	54,3	2,2	100	(125)
International > Rural mossi + Autre rural	29,6	69,4	1,0	100	(669)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les données sur le mariage des Burkinabè au début du xx<sup>e</sup> siècle qui peuvent expliquer cette différence de comportement ne sont pas disponibles. Toutefois, en décrivant le mariage chez les Mossi de Ouagadougou au cours des années 1950, Skinner (1964, p. 22-23) souligne les types de contrôle complexes que les aînés et les nobles exercent sur cette institution. Il suggère que, même durant cette période plus tardive (années 1950), le mariage ne peut pas légalement se faire en dehors du cadre traditionnel de réciprocité dans l'échange de femmes (Skinner, 1964, p. 170). Ailleurs, Skinner note que les pères mossi utilisent parfois leur statut et leurs richesses pour faire l'acquisition d'un plus grand nombre d'épouses pour eux-mêmes, plutôt que d'investir dans le mariage de leurs fils. Parce que le fils hérite des épouses de son père lors du décès de ce dernier, un fils marié constitue une certaine menace. Ainsi, « les jeunes hommes se retrouvent souvent en mal d'épouses et doivent se contenter d'amantes occasionnelles jusqu'à ce qu'ils héritent d'une épouse d'un membre de leur lignée, ou encore se procurent des femmes auprès des chefs et leur remettent plus tard les filles de ces épouses » (Skinner, 1961, p. 56).

Les jeunes Mossi des années 1950 ne migrent pas non plus dans le but d'acquérir les moyens de se marier et ne se marient pas souvent à l'étranger. Skinner (1961) écrit :

Les pères Mossi à faible revenu, et même les bien nantis, sont réticents à procurer des épouses à leurs fils. Ils prétendent que ceux-ci ne veulent pas des responsabilités qui viennent avec la prise d'une épouse. Aujourd'hui, quand de jeunes hommes migrent au Ghana pour des raisons de travail, les aînés disent que si ces garçons voulaient se marier, ils resteraient et aideraient leur père à leur en obtenir une plutôt que de s'exiler à l'étranger pour aller gagner de l'argent qui ne servira qu'à acheter des choses aussi futiles que des bicyclettes (p. 57).

Le degré avec lequel pareilles conditions ont prévalu au début du xx<sup>e</sup> siècle est inconnu. Toutefois, l'étude de Le Moal sur les migrants mossi installés en permanence au Ghana de 1925 à 1935 confirme cette analyse : la plupart des Mossi migrent en tant que célibataires, et lorsqu'il est temps pour eux de se marier, la presque totalité retourne au Burkina pour prendre épouse. Ils ne se marient pas au Ghana (Le Moal, 1960, p. 450-451).

Il existe plusieurs autres éléments en rapport avec le statut matrimonial des hommes burkinabè qui ont migré en direction ou en provenance d'une destination internationale au début du siècle. Pratiquement aucun d'entre eux n'est veuf, séparé ou divorcé au moment du départ. Une petite proportion des migrants qui reviennent de l'étranger est mariée. Ces deux observations ne pourraient n'avoir aucune signification particulière et refléter plutôt l'âge relativement jeune des migrants qui partent et celui plus élevé de ceux qui reviennent au pays. Toutefois, la migration n'est pas associée à un changement significatif de statut matrimonial. Par ailleurs, parmi les hommes qui sont déjà mariés lors de leur départ, 96 % conservent ce statut une fois à l'étranger ; seulement 2 % se séparent ou divorcent. Parmi la vaste majorité célibataire en quittant le Burkina, seulement 9 % se marient. Cela contraste grandement avec la mobilité chez les femmes qui, comme nous le verrons plus loin, est intimement liée à un changement de statut matrimonial.

Pendant la période 1932-1946, comme durant la période précédente, la grande majorité des migrants burkinabè sont célibataires (tableau 3.8B). Parmi les Burkinabè des régions rurales qui partent au Ghana colonial et en Côte d'Ivoire, les Mossi sont également susceptibles de demeurer célibataires après leur départ alors que les non-Mossi sont plus souvent mariés. Ce changement est peut-être dû aux débuts de la colonisation burkinabè à l'étranger et à la mise sur pied d'établissements spontanés au Ghana et de communautés créées

par l'administration coloniale en Côte d'Ivoire dans les années 1930 (Cordell et Gregory, 1981, 1982 ; Carnot, 1981). Les établissements plus permanents auraient ainsi encouragé le mariage et la formation de familles.

Durant la période 1932-1946, les hommes qui se rendent dans d'autres destinations internationales sont dans une plus grande proportion mariés. Chez les Mossi, cela constitue une exception à la règle probablement liée au fait que plusieurs de ces déplacements s'effectuent à la suite de réaffectations d'emploi au service du gouvernement colonial. À mesure qu'ils évoluent d'une étape à l'autre dans leur carrière, ils vieillissent et sont donc plus susceptibles de se marier en cours de route.

Les autres caractéristiques restent les mêmes. Comme pour la première période, très peu d'hommes sont veufs, séparés ou divorcés. Aussi, comme avant, le statut matrimonial des migrants change très peu lors de leur séjour à l'étranger. Parmi ceux qui sont mariés avant leur départ, seul un faible pourcentage divorcera une fois à destination. Parmi ceux qui partent célibataires, seuls 10 % se marient à l'étranger, environ la même proportion qu'entre 1900 et 1931. Encore une fois, cette stabilité reflète dans une certaine mesure le jeune âge de la plupart des migrants. Elle souligne également leur niveau d'attachement à leur communauté d'origine ; ils attendent de revenir au Burkina pour se marier. De plus, le fait qu'un plus petit nombre de migrants mossi soient mariés par rapport à leurs concitoyens non mossi, même si les deux groupes accusent plus ou moins le même âge, suggère que l'âge n'est pas la seule variable importante ici. La société mossi maintient peut-être le contrôle sur ses migrants absents en organisant leur mariage. Cette conclusion est d'autant plus plausible si l'on tient compte des contextes sociaux de la mobilité – avec qui les migrants sont-ils partis et avec qui ont-ils résidé –, qui feront l'objet des prochaines sections.

### *Les Mossi migrent davantage en groupe que leurs voisins*

La durée du séjour à l'étranger, l'âge et le statut matrimonial représentent des dimensions sociales qui s'appliquent en grande partie à l'individu. En dépit du modèle individualiste du migrant travailleur à cible (*target worker*) des années 1960 et 1970, dont nous avons discuté dans le chapitre 1, il apparaît clairement, selon nos analyses, que la migration se produit dans un contexte plus large, créé par des liens sociaux avec les pairs, la famille et la communauté. Certes, l'enquête nationale de 1974-1975 a recueilli des renseignements sur les migrants sur une base individuelle. Toutefois, l'enquête fournit certains éléments du contexte social de la mobilité, notamment à partir des informations sur les personnes qui ont accompagné le migrant dans son déplacement et sur l'endroit où il a logé. Ces données offrent des indications utiles sur les stratégies migratoires et permettent d'émettre quelques hypothèses sur la façon dont les sociétés burkinabè conservent (ou non) un certain contrôle sur la mobilité.

L'analyse des réseaux sociaux de la migration burkinabè entre 1900 et 1931 confirme encore une fois les distinctions importantes entre le comportement des Mossi et celui des non-Mossi (tableau 3.9A). Les hommes mossi des régions rurales migrent habituellement accompagnés (seulement de 15 % à 30 % d'entre eux voyagent seuls), alors que plus de la moitié des autres hommes burkinabè partent seuls. En dépit de cette différence, plusieurs migrants, tant chez les Mossi que chez les non-Mossi, migrent accompagnés. Quelle était l'identité de ces compagnons de voyage ? Pour la plupart, les migrants voyagent avec des amis, Mossi comme non-Mossi. Puis, ce sont les membres de la famille qui constituent la deuxième catégorie d'accompagnateurs en importance, bien que leur proportion ait été considérablement moins élevée. Parmi ceux qui sont mariés, presque aucun ne voyagera avec une ou des épouses durant les premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle.

**TABLEAU 3.9A****Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	14,6	0,0	3,9	81,5	100	(29)
Rural mossi > Ghana	31,8	3,1	9,3	55,8	100	(37)
Rural mossi > Autre international	27,4	0,0	2,2	70,4	100	(55)
Autre rural > Côte d'Ivoire	56,2	0,0	0,0	43,8	100	(24)
Autre rural > Ghana	60,7	8,1	4,1	27,1	100	(24)
Autre rural > Autre international	50,6	0,2	0,0	49,2	100	(45)
International > Rural mossi + Autre rural	51,4	2,2	2,5	43,9	100	(157)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

TABLEAU 3.9B

## Accompagnement (avec qui), migrations internationales masculines, 1932-1946

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	21,8	3,6	6,7	67,9	100	(135)
Rural mossi > Ghana	37,3	2,1	8,0	52,6	100	(138)
Rural mossi > Autre international	32,7	3,4	6,6	57,3	100	(143)
Autre rural > Côte d'Ivoire	52,4	4,5	2,2	40,9	100	(154)
Autre rural > Ghana	56,0	11,1	6,2	26,7	100	(89)
Autre rural > Autre international	58,9	4,1	2,5	34,5	100	(122)
International > Rural mossi + Autre rural	54,7	2,9	4,9	37,5	100	(666)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Plusieurs autres observations peuvent être faites sur le comportement des migrants selon leur destination durant cette période. D'abord, les Mossi qui se rendent au Ghana ont tendance à migrer moins souvent avec des amis et plus souvent seuls ou avec des parents que les Mossi qui partent ailleurs ; le même constat s'applique pour ce qui est des migrants non mossi qui se rendent également au Ghana. C'est la migration vers le Ghana qui, on s'en souvient, est la moins soumise aux politiques coloniales françaises. Les différences dans les contextes sociaux de la migration dans la colonie britannique avoisinante, d'une part, et en Côte d'Ivoire ou dans les autres destinations internationales, d'autre part, peuvent être, en partie du moins, attribuables aux politiques de main-d'œuvre des Français. Les migrations en Côte d'Ivoire et dans les autres destinations internationales découlent, dans une certaine mesure, du travail forcé et de la conscription militaire. Ainsi, on peut penser que certains des « amis » qui migrent dans ces endroits sont probablement des collègues de travail eux aussi recrutés.

Le contexte social de la migration des hommes demeure à peu près le même durant la période 1932-1946, particulièrement pour ceux qui se rendent au Ghana colonial (tableau 3.9B). Les Mossi et les autres Burkinabè continuent de migrer différemment. Chez les hommes Mossi, la migration reste une entreprise de groupe, les hommes voyageant deux fois plus souvent avec des amis que chez les non-Mossi. Néanmoins, certains changements dans l'organisation de la migration peuvent être soulignés. Chez les non-Mossi des régions rurales, la proportion des hommes qui migrent seuls demeure élevée, tandis que celle

des Mossi des régions rurales augmente légèrement pour toutes les destinations. Ce changement découle dans une large mesure d'une diminution du pourcentage de Mossi voyageant avec des amis, particulièrement chez les migrants qui partent en Côte d'Ivoire (passant de 82 % à 68 %) et vers d'autres destinations internationales (de 70 % à 57 %).

Les données pour 1932-1946 nous renseignent également sur les débuts de la migration des conjointes. Le pourcentage d'hommes qui migrent avec leur épouse grimpe pour tous les courants sauf ceux liant le territoire rural mossi au Ghana colonial. Parmi les non-Mossi, une proportion de 11 % des migrants voyagent avec leurs femmes. Cela coïncide avec le fait que les migrants vers la Côte d'Ivoire et d'autres destinations s'installent pour de plus longues périodes. De plus, l'augmentation de la migration des épouses est liée au fait que les migrants sont alors plus âgés et donc plus susceptibles d'être mariés. Elle peut aussi constituer une indication de plus des premières installations permanentes.

Que pouvons-nous donc déduire de l'enquête à propos de la façon dont les hommes se sont déplacés ? D'abord, le fait que les Mossi migrent le plus souvent avec des amis confirme le portrait qui se dégage des autres sources. Dans un écrit de 1930, à la pointe des deux périodes définies par la présente étude, Labouret (1930) confirme que les Mossi voyagent en groupe : « Ceux qui partent à la recherche d'un emploi en Côte d'Or sont tous de jeunes hommes entre 15 et 25 ans [...] Ils partent n'importe quand durant l'année, bien qu'ils privilégient la fin de la saison des pluies, voyageant alors en bandes de six, tous des jeunes d'un même village » (p. 45).

Bien que Labouret ait écarté les hommes plus âgés, contrairement à nos données, Delavignette (1939) notera plus tard que les Mossi se placent eux-mêmes sous l'autorité de chefs : « Les navétanes [du cacao] ont leur chef. L'administration n'a rien eu à voir avec ça. Ils se trouvent eux-mêmes un chef » (p. 144). Il poursuit en décrivant la façon dont les Mossi se déplacent :

Les gens issus d'un même village sahélien ou d'une même région choisissent parmi eux le chef de l'équipe qui dirige leur migration, achète leurs billets de train ou choisit leurs campements. Ce chef installe et supervise ensuite son équipe sur le site de travail. Ainsi, le travail rural, cette nouvelle forme de migration saisonnière, pourrait voir apparaître de nouveaux chefs (p. 144).

Compte tenu des liens continus entre les migrants mossi et leur terre d'origine et du plus grand pourcentage d'hommes plus âgés parmi eux, il semble probable que ces chefs aient été des migrants plus âgés. Ils auraient pu aussi avoir des liens avec les chefs mossi restés au village. Si tel était le cas, la présence des dirigeants mossi renforce l'hypothèse voulant que les sociétés mossi exercent un plus grand contrôle sur la migration que leurs voisins non mossi. Cela coïncide aussi avec la vision généralement acceptée voulant que l'aristocratie



mossi, malgré la cession de son autonomie politique, ait continué néanmoins à exercer une grande partie de son autorité tout au long de l'époque coloniale (Suret-Canale, 1964, p. II, 522 ; Skinner, 1964, p. 163-165).

### *L'hébergement locatif à destination*

Les données sur les lieux où ont séjourné les migrants à leur point d'arrivée ajoutent une nouvelle dimension à ce tableau des contextes sociaux de la migration internationale chez les Burkinabè. Les lieux de résidence des migrants à destination offrent un aperçu de la façon dont s'effectue la migration. Entre 1900 et 1931, la plupart des hommes qui changent de pays défraient les coûts de leur logement d'une façon ou d'une autre. Les résultats de l'enquête de 1974-1975 sont sans équivoque sur ce point, allant de 80 % pour les migrants non mossi vers la Côte d'Ivoire à presque 100 % pour les non-Mossi des zones rurales se rendant dans d'autres pays (tableau 3.10A). Plusieurs travailleurs s'installent probablement dans des résidences fournies par leurs employeurs comme partie intégrante de leur compensation. D'autres déboursent des frais de location. Dans un écrit datant de la fin de cette période, Labouret (1930) note qu'« ils devaient, il est vrai, payer pour leur nourriture et leur logement [...] Une chambre à Coumassie se louait environ quinze shillings par mois, mais plusieurs amis vivaient ensemble, ce qui diminuait leurs coûts respectifs » (p. 245).

**TABLEAU 3.10A**

### **Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1900-1931**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,0	0,0	6,2	93,8	100	(29)
Rural mossi > Ghana	0,0	0,0	3,2	96,8	100	(38)
Rural mossi > Autre international	4,3	0,0	0,0	95,7	100	(58)
Autre rural > Côte d'Ivoire	0,0	4,9	15,1	80,0	100	(24)
Autre rural > Ghana	0,0	4,1	8,1	87,8	100	(24)
Autre rural > Autre international	0,0	0,0	0,0	100,0	100	(45)
International > Rural mossi + Autre rural	36,3	0,0	60,3	3,4	100	(160)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.10B****Logement (chez qui), migrations internationales masculines, 1932-1946**

FLUX	LOGEMENT (CHEZ QUI)					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
Rural mossi > Côte d'Ivoire	0,0	0,0	1,0	99,0	100	(135)
Rural mossi > Ghana	0,0	0,0	5,4	94,6	100	(139)
Rural mossi > Autre international	0,9	0,0	1,0	98,2	100	(148)
Autre rural > Côte d'Ivoire	4,4	0,0	4,7	90,9	100	(155)
Autre rural > Ghana	1,2	0,0	14,8	84,0	100	(89)
Autre rural > Autre international	0,0	0,0	5,7	94,3	100	(125)
International > Rural mossi + Autre rural	38,7	0,0	59,2	2,1	100	(667)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Le nombre élevé de locataires n'est pas étonnant. Alors que l'idée de déboursier de l'argent pour se loger peut paraître étrangère au Burkina rural de l'époque, les rapports capitalistes ont déjà pénétré l'économie du sud du Ghana. Offrir une compensation monétaire pour des biens domestiques et de services n'est pas inhabituel, surtout dans les zones urbaines. De plus, les migrants burkinabè n'ont que peu de parents chez qui ils peuvent s'installer. Ces décennies marqueront le début du système de migration circulaire, car l'installation en permanence, même à long terme, n'est pas monnaie courante.

Alors que l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 recueille des données sur l'hébergement des individus, d'autres recherches se sont plutôt concentrées sur la communauté des migrants. Chez les Mossi en particulier, il ressort nettement que plusieurs migrants, surtout ceux des villes, sont dès le départ soumis à l'autorité des dirigeants mossi. Vers la fin des années 1920, les Britanniques dépêchent des chefs mossi au Ghana colonial (voir Coulibaly, 1986, p. 93). Bien que ces chefs soient redevables à l'administration britannique pour ces nouveaux postes, leur légitimité peut aussi dépendre des liens entretenus avec les territoires mossi du Burkina colonial. On ne retrouve aucune mention de la présence de tels dirigeants chez les autres migrants du Burkina, ce qui, ajouté aux données sur l'âge et le statut matrimonial, appuierait l'hypothèse voulant que les migrants mossi aient été moins autonomes.

Entre 1932 et 1946, plus de 90 % des migrants burkinabè séjournant à l'étranger continuent de se loger en utilisant la location (tableau 3.10B). Seul un petit nombre d'entre eux résident avec une ou plusieurs épouses. Toutefois, il y

a de légères augmentations de la proportion des migrants qui s'installent avec des parents au Ghana et dans les autres destinations. Ce changement pourrait avoir été précurseur des premières installations permanentes. Les migrants en Côte d'Ivoire modifient aussi leur comportement. Alors que les Mossi continuent de louer leur logement, une proportion plus élevée d'autres migrants achètent leur propre maison et s'y installent.

### *La migration de retour*

Tout au long de la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle, la migration de retour referma la boucle de la migration internationale en ramenant les Mossi et les non-Mossi vers les sociétés précapitalistes du Burkina rural (tableaux 3.1 et 3.2). On constate peu de différences entre les périodes de 1900-1931 et 1932-1946. Presque tous ceux qui retournent à l'économie rurale précapitaliste du Burkina deviennent agriculteurs (54 %) ou travaillent sans rémunération dans leur famille (tableaux 3.3A, 3.3B, 3.4A, 3.4B, 3.5A et 3.5B). On peut penser que cela indique que l'activité économique exercée à l'étranger a eu peu d'influence sur les migrants burkinabè, mais il se peut par ailleurs que les migrants qui n'étaient pas des travailleurs manuels aient été moins susceptibles de retourner au Burkina que leurs compatriotes moins qualifiés et donc moins susceptibles de figurer dans l'enquête de 1974-1975. On peut par ailleurs émettre l'hypothèse que les relations capitalistes étaient plus développées au Burkina rural durant la période de 1932-1946 qu'elles ne l'ont été entre 1900-1931.

La plupart des migrants de retour sont jeunes et célibataires (tableaux 3.6A, 3.6B, 3.8A et 3.8B). Cela n'est pas étonnant puisqu'ils le sont au moment du départ, qu'ils ne séjournent que très peu de temps à l'étranger et qu'ils ne s'y marient presque jamais. Près des trois quarts des Mossi et des non-Mossi ont entre 15 et 29 ans lorsqu'ils retournent chez eux.

Une fois de retour au Burkina rural, plus des trois quarts des migrants de sexe masculin restent sur place plus de 10 ans (tableaux 3.7A et 3.7B). Et pourtant, la nature circulaire de ce système ressort clairement. Bien que les données soient trop éparses pour offrir une image adéquate de cet aspect de la migration entre les années 1900 à 1931, 5 % des hommes qui migrent entre les années 1932 et 1946 partent à nouveau un an après leur retour, un autre 10 % une année ou deux après, et un autre 8 % entre 3 et 9 ans plus tard. Le quart des hommes qui retournent au Burkina rural repartent donc à l'intérieur d'une dizaine d'années.

Pour ce qui est du contexte social entourant la migration de retour, plus de la moitié des hommes qui rentrent chez eux au cours des deux périodes y débarquent seuls ; une autre proportion importante (38 % entre 1932 et 1946) y retournent avec des amis (tableaux 3.9A et 3.9B). Presque tous les migrants

rentrent chez eux pour y vivre soit avec des parents, soit dans leur propre maison (tableaux 3.10A et 3.10B). Ce comportement souligne encore davantage l'extrême articulation qui existe durant la première moitié du xx<sup>e</sup> siècle entre l'économie précapitaliste du Burkina rural et l'économie capitaliste de la Côte d'Ivoire, du Ghana et des autres destinations étrangères. Autant la plupart des hommes passent d'un travail salarié à l'étranger à un travail agricole hors du secteur salarié au Burkina, autant ils vivent dans leur propre habitation ou avec des parents. La location n'existe pas au Burkina rural non capitaliste.

## LA MIGRATION INTERNE

### Les flux migratoires internes

La migration interne, définie dans l'enquête de 1974-1975 comme un déplacement à l'intérieur du Burkina impliquant une frontière de sous-préfecture pour une période d'au moins six mois, n'a pas été très importante entre 1900 et 1931. Ce genre de mobilité dans les territoires ruraux mossi équivalait à seulement 2 % de tous les déplacements ; les migrations à partir des autres régions rurales vers d'autres localités rurales à l'intérieur de la colonie totalisant seulement 3 %. Les migrations entre régions rurales et régions urbaines n'ont pas été très nombreuses non plus. Entre 1900 et 1931, elles équivalaient à 8 % des déplacements effectués à partir des territoires ruraux mossi et autres régions rurales vers Ouagadougou, Bobo-Dioulasso ou les villes secondaires (tableau 3.1).

Le faible nombre de migrations masculines effectuées durant cette période est probablement lié à la constitution de la colonie de la Haute-Volta en 1919. Skinner note par exemple que Hesling, alors lieutenant-gouverneur en chef, fit appel à 2 000 hommes pour la construction d'édifices administratifs à Ouagadougou entre novembre 1912 et mai 1919 ; il ordonne aussi la construction de six mille kilomètres de routes pour l'année 1925 (Skinner, 1964, p. 161). En ce sens, la migration interne contribue au début de l'urbanisation du Burkina colonial, un processus qui affectera les Mossi et les non-Mossi de façon différente. À titre d'exemple, la proportion de migrations mossi rurales vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso durant les trois premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle était deux fois et demie supérieure aux migrations effectuées à partir des autres zones rurales vers ces mêmes villes (12 % contre 5 %). À l'opposé, la proportion des déplacements des zones rurales non mossi vers les villes secondaires est plus élevée que celle provenant des territoires mossi (7 % contre 5 %). Cette différence tient probablement au fait que Ouagadougou est située en territoire mossi et que les centres secondaires sont plus nombreux et répartis à travers toute la colonie.

La migration interne ne connaîtra pas de progression entre 1932 et 1946 (tableau 3.2). La proportion des migrations effectuées par des hommes à l'intérieur du Burkina au cours de cette période s'élève à environ 16 % de l'ensemble des déplacements répertoriés, dont 10 % à partir des zones rurales vers des zones urbaines, et 6 % entre zones rurales. Mais même si le volume des flux internes est faible par rapport aux courants internationaux, ils marquent néanmoins les débuts du développement urbain. Gregory (1974b, p. 138-139) décrit la progression des villes entre 1931 et 1945 : la population de Ouagadougou passe de 10 768 à 18 000, soit une augmentation annuelle de 3,7 % ; celle de Bobo-Dioulasso, de 11 000 à 28 000, correspondant à une hausse annuelle de 6,9 % ; tandis que Koudougou progressa de 9 000 à 19 000 habitants, pour une augmentation annuelle de 5,5 %. Une partie de cette progression est due à l'accroissement naturel de la population. De plus, certaines migrations se font de façon circulaire. Néanmoins, la migration interne exerce un rôle significatif.

Contrairement aux années 1900 à 1931, les Mossi et les non-Mossi affichent des comportements migratoires semblables entre 1932 et 1946. Environ la même proportion de Mossi et de non-Mossi provenant des régions rurales migre vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso (10 %) ; le pourcentage de ceux qui se dirigent vers les centres de moindre importance est également la même (4 %). Les raisons de cette homogénéité de la mobilité rurale-urbaine restent imprécises, mais on peut affirmer qu'au seuil de la troisième décennie du xx<sup>e</sup> siècle, la mobilité engendrée par les politiques coloniales de main-d'œuvre et la construction des routes et autres infrastructures a amorcé la création d'un espace colonial unifié qui a encouragé des comportements migratoires similaires.

### — Les motifs et les activités économiques de la migration interne

Au Burkina colonial, les motifs de migration interne se retrouvent dans deux grandes catégories durant les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle, ceux reliés au nouvel ordre colonial, et ceux qui ne le sont pas (tableau 3.11). Au Burkina rural, par exemple, le quart des déplacements se fait en réponse au travail réquisitionné et un plus petit pourcentage est dû à des réaffectations. Les seuls employés facilement identifiables dans le secteur salarié sont les employés de bureau (environ 7 %), bien que certains travailleurs manuels soient aussi salariés (tableaux 3.13A et 3.13B).

Comme nous l'avons dit dans la section précédente, les années 1900 à 1931 marquent les débuts de l'urbanisation. Une part importante de cette migration des villages vers les villes sera provoquée par l'État colonial. Plus de la moitié des hommes qui se rendent dans un centre urbain le font à la suite d'un transfert. Les travailleurs réquisitionnés mobilisés en grande partie pour la construction des quartiers généraux destinés à l'administration comptent pour un autre 25 % (tableau 3.11). En tout, neuf hommes sur dix ayant rapporté avoir

migré dans un centre urbain travaillent en échange d'un salaire (tableau 3.12). Au cours de cette période, presque personne ne migre dans un centre urbain pour y rejoindre de la famille ; les migrations d'établissement sont rares et les hommes qui s'y rendent sont souvent les premiers de leur famille à le faire.

**TABLEAU 3.11****Motifs, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	MOTIFS								Total	
	Travail	Famille	Études	Mutation de travail	Retour vers la famille	Travail forcé	Autre	%	(N)	
<b>1900-1931</b>										
Rural > Rural	7,1	21,5	0,6	5,2	27,5	25,6	12,5	100	(42)	
Rural > Urbain	4,6	11,1	0,4	52,5	0,0	23,5	7,9	100	(72)	
<b>1932-1946</b>										
Rural mossi > Urbain	12,3	3,2	0,9	53,1	0,7	22,8	7,0	100	(147)	
Rural mossi > Rural mossi	6,0	5,8	9,6	6,5	29,2	17,4	25,5	100	(48)	
Autre rural > Urbain	14,4	0,8	0,4	56,4	0,3	21,3	6,4	100	(111)	
Autre rural > Autre rural	9,2	1,9	0,0	6,0	35,8	23,2	23,9	100	(67)	
Rural > International	43,1	0,6	0,9	20,7	0,0	32,1	2,6	100	(791)	
International > Urbain ou rural	1,8	0,5	0,2	2,8	90,2	0,2	4,3	100	(892)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.12****Statut d'emploi, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	STATUT D'EMPLOI				
	Salaire	Indépendant (à son compte)	Travail domestique non rémunéré	Total	
				%	(N)
<b>1900-1931</b>					
Rural > Rural	35,1	21,3	43,6	100	(34)
Rural > Urbain	88,8	6,1	5,1	100	(53)

1932-1946					
Rural mossi > Urbain	89,7	3,0	7,3	100	(116)
Rural mossi > Rural mossi	33,2	31,1	35,7	100	(34)
Autre rural > Urbain	93,0	5,0	2,0	100	(88)
Autre rural > Autre rural	38,1	41,9	20,0	100	(58)
Rural > International	96,7	2,7	0,6	100	(715)
International > Urbain ou rural	5,5	52,2	42,3	100	(806)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

### TABLEAU 3.13A

#### Occupations, migrations internes masculines, 1900-1931

OCCUPATIONS	FLUX	
	Rural > Rural	Rural > Urbain
Profession libérale	0,0	3,1
Commerçant	0,2	0,2
Employé de bureau	6,8	50,3
Journalier	25,1	24,4
Employé des services	0,4	2,2
Vendeur	0,0	3,6
Apprenti (artisanat)	0,0	0,0
Autre artisan	0,0	0,4
Vendeur alimentation	0,0	0,0
Agriculteur	59,5	5,6
Berger	2,5	0,0
Pêcheur ou travailleur forestier	0,0	0,0
Enseignant	0,0	0,0
Travailleur domestique	2,5	0,0
Étudiant	0,5	0,4
Retraité	0,0	0,4
Sans emploi	2,5	9,4
Total	%	100
	(N)	(42)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.13B****Occupations, migrations internes masculines, 1932-1946**

OCCUPATIONS	FLUX					
	Rural mossi > Urbain	Rural mossi > Rural mossi	Autre rural > Urbain	Autre rural > Autre rural	Rural > International	International > Urbain ou rural
Profession libérale	3,0	0,0	3,3	0,0	0,9	0,0
Commerçant	0,1	0,0	0,3	0,1	0,2	0,2
Employé de bureau	51,8	0,5	51,2	6,0	17,3	4,5
Journalier	26,7	26,1	30,0	25,0	72,5	1,0
Employé des services	4,8	0,2	4,5	1,8	1,3	0,3
Vendeur	0,2	0,0	1,9	0,3	1,0	0,5
Apprenti (artisanat)	0,2	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0
Autre artisan	1,7	0,0	0,6	3,6	0,6	0,4
Vendeur alimentation	0,2	0,0	0,0	0,0	0,9	0,0
Agriculteur	6,6	57,4	2,3	50,5	1,1	89,8
Berger	0,0	0,0	0,0	7,1	0,0	0,0
Pêcheur ou travailleur foresterie	0,0	0,0	0,0	0,0	0,6	0,0
Enseignant	0,1	3,1	0,8	0,0	0,6	0,0
Travailleur domestique	1,7	0,0	0,0	0,2	0,4	0,0
Étudiant	0,9	12,5	0,4	0,0	0,9	0,2
Retraité	0,0	0,0	0,6	0,0	0,3	0,4
Sans emploi	2,0	0,2	3,9	5,4	1,3	2,7
Total	%	100	100	100	100	100
	(N)	(145)	(48)	(109)	(67)	(780)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Plus de la moitié des migrants urbains entre 1900 et 1931 sont des employés de bureau ; un autre quart d'entre eux sont des travailleurs salariés (tableau 3.13A). Il n'y a, en fait, qu'un petit nombre de membres de professions libérales, marchands et vendeurs itinérants, employés de service ou étudiants. Il n'y a que très peu de travailleurs agricoles.

Contrairement au grand nombre d'hommes qui se rendent au Ghana rural ou en Côte d'Ivoire à cette époque, les migrants qui se déplacent d'une région rurale à une autre à l'intérieur du Burkina, et qui ne sont pas sous l'autorité de l'État colonial, restent en dehors du secteur capitaliste. Le quart des hommes ont



déclaré être partis pour rejoindre leur famille (tableau 3.11). Pour ce qui est de la nature de leurs activités, près des deux tiers des migrants de sexe masculin travaillent pour eux-mêmes ou encore pour leur famille, sans salaire, ces deux groupes étant associés à la production précapitaliste de l'époque.

La presque totalité des hommes migrants qui travaillent contre un salaire, que ce soit en région rurale ou en région urbaine, est employée par des Européens. À cette époque, on ne retrouve pas, dans l'Afrique de l'Ouest francophone, d'entrepreneurs africains indépendants en agriculture commerciale, comme il en existe au Ghana et, dans une moindre mesure, en Côte d'Ivoire.

Entre 1932 et 1946, les hommes migrent à l'intérieur de la colonie principalement pour les mêmes raisons qu'avant et ils occupent les mêmes types d'emplois. Cependant, on constate quelques petits changements. La famille perd peu à peu son importance en tant que motif de migration d'une région rurale à une autre – passant d'un déplacement sur cinq entre 1900 et 1931 à seulement un sur vingt à l'intérieur du territoire rural mossi, et à un déplacement sur cinquante pour les autres zones rurales (tableau 3.11). Les hommes qui touchent un salaire continuent de travailler principalement pour des employeurs européens.

Sur le plan des emplois, des différences sont apparentes entre les hommes qui migrent à l'intérieur du territoire rural mossi et les autres zones rurales (tableaux 3.13A et 3.13B). Plus de la moitié des migrants mossi sont des travailleurs agricoles ; ceux qui se déplacent entre les autres régions rurales sont aussi en majorité des agriculteurs, mais une partie significative d'entre eux sont des bergers – ce qui reflète une plus grande diversité économique chez les peuples non mossi. Plus encore, un nombre réduit, mais significatif de migrants circulant à l'intérieur du territoire mossi se déplace soit pour enseigner, soit pour étudier ; aucune de ces activités ne figure chez les hommes qui se déplacent entre les zones rurales situées en dehors du territoire mossi.

En ce qui a trait à la migration vers les villes au cours de cette période, le travail est rapporté trois fois plus souvent comme motif de migration qu'au cours de la période précédente (tableau 3.11). La famille reste toutefois rarement invoquée comme motif de migration. Ce sont plutôt les réaffectations de poste et le travail forcé qui demeurent les raisons les plus souvent mentionnées : trois migrations sur quatre en région urbaine. Le poste occupé en ville inclut un peu plus d'étudiants et une proportion plus importante de travailleurs salariés (tableaux 3.13A et 3.13B). Le faible pourcentage de migrants ayant déclaré avoir été employés des services augmente durant la période 1932-1946. Contrairement aux Mossi et aux non-Mossi qui migrent d'une région rurale à une autre, ceux des régions urbaines occupent le même type d'emplois.

Le profil d'emploi des migrants internes des années 1932-1946 diffère de celui des années 1900-1931 (tableau 3.12). Par exemple, la proportion de travailleurs autonomes chez les migrants ruraux qui se déplacent à l'intérieur du territoire mossi grimpe de façon importante – passant de 20 % pour tous les migrants ruraux des années 1900 à 1931 à entre 30 % et 40 % de ceux des années 1932 à 1946. D'autre part, le pourcentage de migrants qui occupent un travail domestique non salarié connaît une baisse. L'analyse effectuée en tenant compte du groupe ethnique rappelle certains éléments propres à la migration internationale. Par exemple, on compte davantage de non-Mossi que de Mossi parmi les migrants qui se déplacent d'une région rurale à une autre ou qui travaillent pour leur propre compte (42 % contre 31 %), et un plus petit pourcentage d'entre eux parmi les travailleurs domestiques non salariés (20 % de non-Mossi contre 35 % de Mossi). On compte aussi plus de non-Mossi parmi ceux qui fondent leur propre entreprise.

### — Les caractéristiques sociales des migrants internes

#### *La jeunesse des migrants et une migration en milieu urbain à caractère plus circulaire*

Les hommes qui migrent à l'intérieur du Burkina durant les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle ont à peu près le même âge que ceux qui se rendent à l'étranger. Les deux tiers d'entre eux ont entre 15 et 29 ans, et un autre tiers entre 30 et 44 ans (tableau 3.14), et ce, qu'ils se soient rendus dans une destination rurale ou dans une destination urbaine. Ces âges seront les mêmes durant les années 1932 à 1946. Aucune différence d'âge n'est apparente entre les Mossi et les non-Mossi qui migrent en région urbaine.

Pour ce qui est de la durée de séjour, les migrants des deux périodes, soit 1900 à 1931 et 1932 à 1946, retournent rapidement chez eux ou s'établissent à long terme (tableau 3.15). Le tiers des hommes qui migrent d'une zone rurale à une autre s'y installent pour 2 ans ou moins, mais près des deux tiers s'y établissent pour 10 ans ou plus. Pour plusieurs hommes donc, la migration interne, contrairement à la migration internationale, signifie un changement permanent de lieu de résidence.

**TABLEAU 3.14****Âge à la migration, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	ÂGE À LA MIGRATION				
	15 à 29 ans	30 à 44 ans	45 ans et plus	Total	
				%	(N)
<b>1900-1931</b>					
Rural > Rural	69,1	30,9	0,0	100	43
Rural > Urbain	67,4	32,6	0,0	100	72
<b>1932-1946</b>					
Rural mossi > Urbain	76,1	23,8	0,1	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	66,1	33,9	0,0	100	(48)
Autre rural > Urbain	79,7	11,1	9,2	100	(111)
Autre rural > Autre rural	60,7	34,0	5,3	100	(67)
Rural > International	78,2	19,4	2,4	100	(791)
International > Urbain ou rural	67,0	29,2	3,8	100	(914)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

**TABLEAU 3.15****Durée de séjour à destination, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	DURÉE DE SÉJOUR À DESTINATION							Total	
	Moins de 1 an	1-2 ans	3-4 ans	5-9 ans	10 ans et plus	Moyenne			
							%	(N)	
<b>1900-1931</b>									
Rural > Rural	4,1	29,8	0,6	2,6	62,9	26,8	100	43	
Rural > Urbain	41,6	35,6	5,9	6,8	10,1	4,4	100	72	
<b>1932-1946</b>									
Rural mossi > Urbain	44,9	35,2	1,9	5,5	12,5	4,5	100	(147)	
Rural mossi > Rural mossi	17,6	12,2	9,5	8,3	52,4	18,3	100	(48)	
Autre rural > Urbain	49,9	23,4	7,5	4,1	15,1	5,0	100	(111)	
Autre rural > Autre rural	19,8	29,3	3,9	4,0	43,0	16,2	100	(67)	
Rural > International	25,9	48,0	14,2	6,5	5,4	2,9	100	(790)	
International > Urbain ou rural	6,1	11,1	4,0	4,5	74,3	25,5	100	(913)	

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

On dénote des caractéristiques semblables pour les migrations en région urbaine, qui sont suivies soit de périodes de séjour relativement courtes, soit de quelque chose s'apparentant à un enracinement permanent. Entre 1900 et 1931, plus des trois quarts de ceux qui se rendent en ville y séjournent moins de 2 ans ; de ce nombre, plus de 40 % y habitent un an ou moins. Ainsi, la migration rurale-urbaine est intensément circulaire pour la plupart des hommes et elle s'apparente à la mobilité internationale. En même temps toutefois, la durée de séjour moyenne est d'environ quatre ans et demi, ce qui reflète le fait qu'une migration sur dix est suivie d'un séjour d'au moins 10 ans.

Comme le nombre de migrations répertoriées pour la période 1932-1946 est plus élevé, il est possible d'établir des distinctions de résidence en fonction de l'appartenance ethnique pour cette période (tableau 3.15). Ainsi, plus de la moitié des déplacements effectués à l'intérieur du territoire rural mossi seront suivis de séjours de plus de 10 ans alors que 30 % des Mossi issus des régions rurales s'installeront pour moins de 2 ans. Les migrants qui se déplacent entre des destinations rurales situées à l'extérieur du territoire mossi ne s'établissent pas aussi longtemps.

Comme ce fut le cas entre 1900 et 1931, la plupart des déplacements ruraux-urbains effectués entre 1932 et 1946 sont intensément circulaires, à l'exemple de la migration internationale. Par exemple, entre trois-quarts et quatre cinquièmes des hommes qui ont quitté la campagne pour la ville y séjournent moins de 2 ans. Cependant, en termes de moyenne, la durée de leur séjour est de 4 à 5 ans, ce qui encore une fois indique que le nombre de migrants qui s'y établissent plus longtemps que 10 ans augmente – 12,5 % des migrants mossi et 15,1 % des non mossi pour les années 1932 à 1946, contre 10,1 % pour tous les migrants des années 1900 à 1931. Ce changement est un indicateur des débuts de l'enracinement urbain permanent. Les autres variables sociales entourant la migration vers les centres urbains viennent appuyer ces résultats.

### *Une migration de célibataires*

Le fait que les migrants aient été ou non mariés, qu'ils aient migré seuls ou accompagnés et, le cas échéant, avec qui ils se sont déplacés et où ils ont habité sont autant de questions dont les réponses nous éclairent sur la structure et le contrôle de la migration interne. Les données de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975 sur les migrants internes du Burkina entre 1900 et 1931 démontrent que la plupart d'entre eux (trois sur quatre) étaient célibataires, le reste étant mariés au moment de la migration. Cette distribution diffère de façon marquée de celle des hommes qui se rendent dans des destinations internationales. De plus, elle persiste durant la période de 1932 à 1946 (tableau 3.16).

**TABLEAU 3.16****Statut matrimonial, migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	STATUT MATRIMONIAL				
	Marié	Célibataire	Veuf, séparé, divorcé	Total	
				%	(N)
<b>1900-1931</b>					
Rural > Rural	27,2	72,8	0,0	100	(43)
Rural > Urbain	21,8	74,3	3,9	100	(71)
<b>1932-1946</b>					
Rural mossi > Urbain	31,7	68,0	0,3	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	36,1	63,9	0,0	100	(48)
Autre rural > Urbain	41,4	58,3	0,3	100	(111)
Autre rural > Autre rural	52,4	44,0	3,6	100	(67)
Rural > International	26,5	73,1	0,4	100	(791)
International > Urbain ou rural	31,1	67,9	1,0	100	(894)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les comportements matrimoniaux ont différé non seulement selon la période, mais aussi selon l'appartenance ethnique. En général, on peut affirmer que la destination est moins importante que l'origine géo-ethnique comme déterminant du statut matrimonial, ce qui suggère que les pratiques matrimoniales sont plus importantes que la nature des besoins en main-d'œuvre dans les différentes destinations. Par exemple, la proportion d'hommes mariés parmi ceux qui se déplacent en territoire rural mossi entre 1932 et 1946 est un tiers plus élevée que celle des années 1900-1931. Chez les non-Mossi qui se déplacent d'une région rurale à une autre, l'écart est encore plus substantiel ; la moitié de tous les hommes sont mariés entre 1932 et 1946, soit deux fois plus qu'entre 1900 et 1931. Le même portrait se retrouve chez les Mossi et les non-Mossi issus des régions rurales qui se rendent dans des centres urbains.

### *Une migration masculine en solitaire*

Bien que les hommes qui se déplacent à l'intérieur du Burkina colonial voyagent le plus souvent seuls, les contextes sociaux entourant leur migration demeurent variés (tableau 3.17). Entre 1900 et 1931, par exemple, environ le tiers des hommes qui se déplacent d'une zone rurale à une autre le font seuls et un autre tiers est accompagné d'amis. Très peu d'hommes voyagent avec une ou des épouses. La migration rurale-urbaine se fait donc essentiellement de

façon solitaire durant cette période. Alors que plus de la moitié des hommes qui se rendent dans une ville migrent seuls, le tiers d'entre eux voyage avec des amis, et les autres avec des membres de leur famille. À cet égard, on retrouve plusieurs similitudes entre la migration interne et la migration internationale, ce qui n'est peut-être pas surprenant. La mobilité urbaine, tout comme la mobilité internationale, est liée au secteur capitaliste ainsi qu'au travail forcé, au travail salarié et aux emplois gouvernementaux, toutes de nouvelles formes de travail introduites par le régime colonial qui visent à extraire les jeunes hommes de l'économie domestique du Burkina.

**TABLEAU 3.17**

**Accompagnement (avec qui), migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	ACCOMPAGNEMENT (AVEC QUI)					
	Seul	Épouse	Parenté	Amis ou autres	Total	
					%	(N)
<b>1900-1931</b>						
Rural > Rural	32,5	5,3	25,1	37,1	100	(40)
Rural > Urbain	56,1	3,2	7,3	33,4	100	(71)
<b>1932-1946</b>						
Rural mossi > Urbain	41,0	5,4	3,6	50,0	100	(140)
Rural mossi > Rural mossi	50,1	6,9	11,6	31,4	100	(46)
Autre rural > Urbain	48,7	12,9	3,8	34,6	100	(110)
Autre rural > Autre rural	35,1	21,9	10,8	32,2	100	(67)
Rural > International	38,9	4,1	5,9	51,1	100	(781)
International > Urbain ou rural	54,6	3,8	4,8	36,8	100	(889)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

Les migrants qui passent d'une région rurale à une autre voyagent seuls plus souvent dans les années 1932 à 1946 que plus tôt au cours du xx<sup>e</sup> siècle (tableau 3.17). Une baisse du pourcentage de migrants (de 25 % à 11 %) qui partent avec des membres de leur famille explique en partie ce changement. Toutefois, les hommes se déplacent aussi plus souvent avec une ou des femmes d'une région rurale à une autre. Les changements dans la mobilité vers les centres urbains sont moins ambigus ; entre 1932 et 1946, les hommes voyagent

plus souvent avec leur épouse ou avec des amis. Cette hausse est indicatrice des débuts de l'urbanisation, le déménagement en ville avec une épouse étant suivi, au moins dans certains cas, par la création d'un ménage.

Une fois de plus, le grand nombre de migrations enregistrées pour la période 1932 à 1946 permet de souligner les différences entre les migrants Mossi et les autres hommes issus des régions rurales. Les Mossi qui se déplacent d'une zone rurale à une autre voyagent plus souvent seuls que les non-Mossi. Là encore, la migration urbaine était différente. Les Mossi qui partent en ville sont plus enclins à migrer accompagnés que les non-Mossi. Les raisons sous-jacentes à ce phénomène ne sont pas très évidentes.

### *Les migrants résidant surtout dans la famille*

Pour ce qui est de l'établissement, les comportements chez les migrants internes diffèrent de ceux des migrants qui se rendent à l'étranger (tableau 3.18). Entre 1900 et 1931, plus de la moitié des migrants partis pour une destination rurale y résident avec des membres de leur famille ; seul un petit nombre d'entre eux logent dans leur propre maison. Cependant, il est étonnant de constater que le tiers des hommes qui migrent à l'intérieur du Burkina louent une résidence. Ce type de comportement est selon toutes probabilités associé au travail forcé et aux débuts du travail salarié au Burkina rural. Cette proportion du tiers des migrants pourrait bien coïncider avec le pourcentage de près du tiers de ceux qui travaillent dans des bureaux ou en tant qu'ouvriers. Chez les migrants qui se rendent en zone urbaine, la location d'un logis est une pratique très répandue, ce qui est aussi sans nul doute lié à l'émergence du travail salarié. Ce type de comportement n'est pas particulièrement étonnant. Comme nous l'avons souligné plus haut, l'urbanisation est un phénomène récent presque partout entre 1900 et 1931 ; peu de migrants peuvent joindre des membres de leur famille dans les cités et dans les villes.

Entre les périodes 1900-1931 et 1932-1946, c'est sur le plan de la migration entre régions rurales qu'on constate les plus grands changements dans les comportements résidentiels (tableau 3.18). Plus d'hommes, particulièrement chez les non-Mossi, s'établissent en ménage dans leur lieu de destination. Un plus grand nombre de migrants ruraux louent aussi un logis, ce qui tend à indiquer une pénétration plus marquée des rapports capitalistes en région rurale. Conséquemment, un pourcentage plus faible de migrants des régions rurales vit avec de la parenté. Comme durant la période précédente, les migrants ruraux qui se rendent en région urbaine entre 1932 et 1946, qu'ils soient Mossi ou non-Mossi, vivent tous dans des logis loués. Bref, on peut conclure que les contextes sociaux changeants de la migration, tant en zone rurale qu'en zone urbaine,

soulignent dans quelle mesure les politiques coloniales et l'économie capitaliste contribuent progressivement à la « libération » et à la circulation de la main-d'œuvre burkinabè – tant à l'intérieur du Burkina qu'au-delà de ses frontières.

**TABLEAU 3.18**

**Logement (chez qui), migrations internes masculines, 1900-1931 et 1932-1946**

FLUX	CHEZ QUI					
	Chez soi	Épouse	Parenté	Location	Total	
					%	(N)
<b>1900-1931</b>						
Rural > Rural	9,2	2,5	54,6	33,7	100	(42)
Rural > Urbain	0,0	0,0	7,5	92,5	100	(72)
<b>1932-1946</b>						
Rural mossi > Urbain	0,7	0,0	6,7	92,6	100	(147)
Rural mossi > Rural mossi	14,5	0,2	34,0	51,3	100	(48)
Autre rural > Urbain	0,1	0,0	9,1	90,8	100	(110)
Autre rural > Autre rural	26,7	0,2	23,2	49,9	100	(67)
Rural > International	0,9	0,0	4,3	94,8	100	(791)
International > Urbain ou rural	36,9	0,1	57,4	5,6	100	(893)

Source : Enquête nationale sur les migrations, Burkina Faso, 1974-1975.

## CONCLUSION

En 1946, un demi-siècle de politiques de la main-d'œuvre destinées à soutirer des travailleurs a rendu les sociétés burkinabè de plus en plus dépendantes des régions de développement capitaliste situées près de la côte ouest-africaine. Déjà, dans les années 1920 et 1930, le besoin de liquidités – pour payer les impôts par habitant et acheter des produits d'importation – a provoqué la migration de plus en plus d'hommes. La prolongation du travail réquisitionné et la réinstauration du travail forcé en 1936 feront augmenter le nombre de migrants, certains consentant à travailler pour l'État colonial ou pour les entreprises privées tandis que d'autres s'enfuient au Ghana colonial où ils se trouvent eux-mêmes du travail. Aux termes de cette période, les sociétés burkinabè seront suffisamment intégrées à l'économie capitaliste – tant sur la côte que dans les zones urbaines du Burkina et même dans certaines régions rurales de la colonie – pour que la violence et la coercition semblent beaucoup moins nécessaires qu'auparavant.



Certains facteurs globaux auront aussi leur importance. Coquery-Vidrovitch (1976) affirme que la dépression des années 1930 a servi à intégrer davantage les colonies françaises à l'économie internationale. Au Burkina colonial, le bas prix des cultures commerciales comme le coton et le kapok et l'augmentation des impôts rendent plus urgente la migration vers les zones d'expansion capitaliste afin de pouvoir amasser les fonds nécessaires.

Certains aspects des profils migratoires qui ressortent de ce chapitre et qui s'appuient sur l'expérience des hommes qui sont retournés au Burkina et y ont vécu jusqu'au moment de l'enquête nationale de 1974-1975 confirment les études antérieures sur la mobilité burkinabè. Ces similitudes ont été soulignées dans les pages précédentes. Toutefois, l'analyse présentée ici ouvre de nouvelles et importantes avenues. Premièrement, la migration de travail burkinabè a affecté la colonie tout entière. Bien que certaines études antérieures aient analysé la mobilité à travers tout le Burkina, plusieurs d'entre elles ne se sont concentrées que sur les Mossi, laissant l'impression générale qu'ils ont effectué le plus grand nombre de déplacements. Certes, les courants mossi ont été importants, totalisant près de 67 % des déplacements enregistrés pour les années 1900-1931 et plus de 40 % pour les années 1932 à 1946 (tableaux 3.1 et 3.2). Toutefois, le tiers des migrations effectuées durant les premières décennies du xx<sup>e</sup> siècle ont mobilisé des hommes d'autres appartenances ethniques. Et entre 1932 et 1946, les flux non mossi ont été les plus nombreux.

Deuxièmement, alors que certaines politiques coloniales influencent les comportements migratoires en général et les destinations internationales en particulier, les Mossi répondent à ces mesures différemment des autres Burkinabè. C'est durant les trois premières décennies du siècle que ces différences seront le plus marquées. Sur le plan des destinations internes, par exemple, les flux vers Ouagadougou et Bobo-Dioulasso ont été deux fois et demie plus importants chez les migrants Mossi que chez les non-Mossi ; à l'inverse, les flux vers les villes secondaires furent plus importants chez les non-Mossi. Entre 1900 et 1931, les migrants mossi sont plus âgés que les non-Mossi, ne séjournent pas aussi longtemps à destination et sont moins souvent mariés. Ils se déplacent plus fréquemment avec des amis et vivent moins régulièrement avec de la famille à destination. Entre 1932 et 1946, presque toutes ces différences s'amoindrissent quelque peu. Nous avons suggéré quelques raisons pour expliquer ces distinctions, dont la plus notoire est celle voulant que l'importance numérique et le caractère centralisé des sociétés mossi aient permis aux chefs de conserver un plus grand contrôle sur les migrants au début du siècle, principalement au moyen de l'arrangement des mariages, et que l'effet à long terme des politiques françaises a conduit avec le temps à une diminution du contrôle des Mossi et ainsi à une plus grande homogénéité. Toutefois, ces explications restent incomplètes ; elles n'indiquent pas, par exemple, pourquoi les hommes

mossi ont résidé moins souvent avec des membres de leur famille. De nouvelles recherches sont nécessaires pour compléter cette analyse, mais il appert nettement que ces différences sont très importantes.

Troisièmement, nous avons confirmé la perception importante chez des observateurs européens de l'époque ainsi que la conclusion provenant d'études plus récentes voulant que le Ghana colonial ait été la principale destination des hommes burkinabè durant la première partie du xx<sup>e</sup> siècle. Cependant, notre analyse souligne également l'importance de la Côte d'Ivoire et des tierces destinations internationales, et ce, tant entre 1900 et 1931 qu'entre 1932 et 1946. En fait, les courants migratoires en direction et en provenance de destinations internationales tierces représentent les flux les plus importants pendant la première sous période. Leur diminution et disparition virtuelle plus tard au cours du siècle a peut-être amené les recherches concentrées sur des périodes plus tardives à sous-évaluer leur importance et leur effet sur l'évolution de la mobilité burkinabè.

Quatrièmement, même si une grande fraction de la migration burkinabè masculine a été saisonnière, les hommes revenant chez eux après un séjour de quelques mois, un certain nombre de migrants se sont établis pour de plus longues périodes, et ce, même au début du xx<sup>e</sup> siècle.

Cinquièmement, alors que l'expansion capitaliste à l'intérieur du Burkina connaît une ampleur plutôt limitée durant la première moitié du siècle, elle existe réellement – surtout dans les centres urbains en plein développement. En conséquence, les caractéristiques de la mobilité rurale-urbaine ressemblent à celles de la migration vers les destinations internationales, qui est décidément liée à l'économie capitaliste coloniale. Ces conclusions, tout comme celles relatives aux destinations des migrants et à leurs caractéristiques sociales, laissent supposer que la migration chez les hommes burkinabè entre 1900 et 1946 est beaucoup plus complexe que le portrait que l'on retrouve dans la plupart des études sur la mobilité en Afrique.

Enfin et de façon ironique, la mesure la plus importante que les Français prendront afin de stimuler la mobilité ne provoquera pas l'effet désiré. Comme mentionné au début du chapitre, les autorités françaises démantèlent le Burkina colonial en 1932 et redistribuent son territoire entre les colonies avoisinantes dans une stratégie visant à encourager la migration en Côte d'Ivoire et au Mali colonial. Les données présentées ici suggèrent que le démantèlement du Burkina n'atteint pas son objectif premier – celui de détourner la migration du Ghana colonial. La proportion d'hommes burkinabè qui se rendent en Côte d'Ivoire augmentera effectivement quelque peu, mais une grande partie de cette hausse se fera aux dépens de la migration vers les autres destinations internationales qui se situent en France ou ailleurs dans l'empire français.

Cette conclusion confirme les recherches antérieures effectuées sur une échelle plus réduite par Gregory (1974b, p. 142), et fait écho à l'étude plus récente de Kouamé (1990, p. 69, 85). Gregory et Kouamé situent le changement dans les destinations dans les années qui ont suivi la Seconde Guerre mondiale, ce que nous démontrerons dans le prochain chapitre à l'aide de données tirées de l'enquête nationale sur la migration de 1974-1975. Cette chronologie des événements contredit celle exprimée par Zachariah et Condé (1980), qui suggèrent que la migration burkinabè tourne définitivement le dos au Ghana colonial pour se tourner vers la Côte d'Ivoire au cours des années 1930. Comment cette différence peut-elle s'expliquer ? Peut-être par le fait que l'étude de Zachariah et Condé est basée sur l'enquête de 1960-1961 sur la migration de retour des Mossi. Elle ne tient pas compte des régions habitées par les non-Mossi qui, comme le démontre notre analyse dans le présent chapitre et dans le suivant, comptent pour une grande partie de la migration burkinabè. Plus encore, elle anticipe ses propres conclusions en débutant avec deux hypothèses à l'effet que le démantèlement de la colonie en 1932 et les nouvelles politiques sur le travail forcé en 1936 ont produit l'effet désiré. En réalité, comme nous le verrons dans le chapitre suivant, ce n'est que dans les années 1950 que la migration burkinabè s'est développée en réponse aux besoins de la Côte d'Ivoire, après que les Français aient abandonné leurs politiques de main-d'œuvre forcée.